GUIDE D'ORIENTATION

Rentrée 2015
Nouvelle-Calédonie

Tèi nédèè 2nde rö névâ xé-ré rö-a Kalédoni
Thupene la 2nde e Kaledoni
Thubenelo re 2nde omei Kaledronia
Géé nâ cèùrù 2nde naa nâpô Kalédonia

« Avant la rentrée je pensais que ça allait être hard avec des formules et tout, mais c'est plus simple que ce que j'avais imaginé » Mauïra

« Il y a beaucoup de cours à apprendre par cœur mais ça ne me dérange pas car les cours m'intéressent et je suis consciente que cela me servira. » Ornella

Après la 2nde GT

« Je souhaiterais avoir un poste à responsabilités. Je me questionne là et puis je verrai l'année prochaine... Mais une chose est sûre, j'ai envie d'avoir un bon poste et je m'en donnerai les moyens ! » Jamielee

OUVERNEMENT DE LA NOUVELLE CALÉDONIE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Avec le soutien de
onisep

Les Bourses provinciales

Les provinces accompagnent les élèves dans leurs études grâce à de nombreux dispositifs*.

Les provinces aident tout enfant scolarisé dans un établissement de la Nouvelle-Calédonie de la maternelle jusqu'à la terminale ou mention complémentaire, dont la famille répond aux conditions d'attribution et de ressources.

Le demandeur doit être résident de la province concernée depuis au moins 6 mois au 1er janvier 2015 ou y avoir le centre principal de ses intérêts matériels et moraux.

*Certains dispositifs sont ouverts aux non boursiers.

La province Sud

→ Dates de campagne :
Du 2 juin au 11 juillet 2014 pour les bourses scolaires 2015

Un dossier par famille à retirer à l'établissement où l'enfant le plus jeune est, ou sera, scolarisé. Le dossier est à déposer dans l'établissement où il a été retiré.

Direction de l'éducation de la province Sud
Bureau des bourses et aides scolaires (BBAS)
Bureau d'information et d'aide aux étudiants (BIAE)
55, rue Georges Clémenceau
BP L1 - 98849 Nouméa Cédex
Tél : 20.49.51 - Fax : 20.30.22
Email : des.bourses.eleves@province-sud.nc

La province Sud propose des bourses aux étudiants qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.

© SAIO

La province Nord

→ Dates de campagne :
Juillet 2014 pour les bourses scolaires 2015

Pour toute nouvelle demande, les formulaires sont disponibles, en province Nord, auprès des chefs d'établissements scolaires, des communes, des services sociaux de l'antenne de la province Nord à Nouméa.

Dépôt des dossiers complets auprès des chefs d'établissements scolaires de août à septembre 2014.

Direction de l'Enseignement, de la Formation et de l'Insertion des Jeunes (DEFIJ)
Accompagnement scolaire - Service des bourses
Tél : 47 72 27 - Fax : 47 71 73
Email : defi@province-nord.nc

Antenne de la province Nord à Nouméa
10, rue Georges Clemenceau
98845 Nouméa
Tél : 25 32 98 - Fax : 28 19 13
Email : defij-etudiant@province-nord.nc

La province Nord propose des bourses aux étudiants qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé utile à la Nouvelle-Calédonie type baccalauréat professionnel qui n'est pas dispensé sur le territoire. Les modalités sont celles de l'enseignement supérieur en métropole.

La province des Îles Loyauté

→ Dates de campagne des allocations scolaires :
Juillet et août 2014 pour les allocations scolaires 2015.

Dossier à retirer auprès de l'administration de l'établissement scolaire fréquenté.

Dossier complet dûment signé à déposer impérativement auprès du chef d'établissement avant le 1er Septembre 2014.

Direction de l'Enseignement et de la Jeunesse de la province des Îles Loyauté (DEJ) à Lifou
Tél : 45 52 20

Délégation provinciale de Maré
BP 133 La Roche - 98828 Maré
Tél : 45 44 00

Délégation provinciale d'Ouvéa
BP 37 Hwadrila - 98814 Ouvéa
Tél : 45 52 50

Délégation provinciale de Nouméa
Bureau des bourses - DEJ
10, rue Georges Clemenceau
BP 1014 - 98845 Nouméa Cédex
Tél : 28 18 26

PROVINCE SUD NOUVELLE CALEDONIE
PROVINCE NORD
PROVINCE ILES

Sommaire

Pour bien choisir, informez-vous, réfléchissez .. 4
Quelles sont les différentes voies possibles ? 4
Où trouver des informations ? 5
L'orientation, l'affectation et l'inscription 6
Le calendrier 7
Le lycée général et technologique. Un bac en 2 temps .... 8 à 9
Après le bac .... 10 à 12
→ **Mon premier bilan** 13

La voie générale .... 14 à 15
- **Bac ES** .... 16 à 17
- **Bac L** .... 18 à 19
- **Bac S** .... 20 à 21

La voie technologique .... 22 à 23
- **Bac STI2D** .... 24 à 25
- **Bac ST2S** .... 26 à 27
- **Bac STMG** .... 28 à 29
- **Bac STAV** .... 30 à 31
- **Bac HOTELLERIE** .... 32 à 33

La voie professionnelle .... 34 à 35
Très exceptionnellement, un changement de cap

Offres de formation par lycée .... 36 à 38

Adresses utiles 39

→ **Mon bilan général « Après la 2nde »** 40

Directeur de publication :
Le Vice-recteur de la Nouvelle-Calédonie, Directeur général des enseignements, Patrick Dion.

Conception et rédaction :
SAIO (Service Académique d'Information et d'Orientation)
Angela Keletaona, Julie Marquet, Sandra Netire, Anne-Sophie Wojciechowski.

Traduction : SELCK
- Drehu : Henri Selefen
- Nengone : Raymond Cawa
- Paicî : Marie-Bernard Toutikian et Arielle Meray
- Ajie : Solange Ponidja

Photographie :
© SAIO, ©DDEC, ©Megamac, ©Fotolia.

Réalisation : repère

Impression : Artypo

Avec le soutien de l'Onisep.

Remerciements :

Aux élèves de la SEGPA de Normandie et à leur professeur d'Arts Appliqués pour leurs recherches sur la couverture.

À tous les élèves interviewés, et phographiés.

Aux établissements pour leur accueil.

Aux différents services du Vice-rectorat et aux partenaires pour leur contribution.

Le Centre d'Information et d'Orientation

Le Centre d'information et d'Orientation de Nouméa et ses quatre antennes réparties sur le territoire est un service public gratuit de l'Education Nationale. Il accueille tout public à la recherche d'informations et de conseils sur les études, les diplômes, les concours et les professions. Vous pouvez y consulter librement la documentation du kiosque ONISEP, ou être reçu en entretien individuel par un conseiller d'orientation-psychologue. Le CIO et ses antennes travaillent également en étroite collaboration avec les collèges et lycées publics afin d'accompagner les élèves dans leurs projets scolaires et professionnels (contacts page 39).

Pour bien choisir, informez vous, réfléchissez...

Vous êtes en classe de 2nde générale et technologique.
La 1ère et la terminale vont vous préparer aux études supérieures....
Ces informations vous permettront de vous déterminer, à partir de vos désirs personnels et de votre investissement dans votre scolarité.

Quelles sont les différentes voies possibles ?

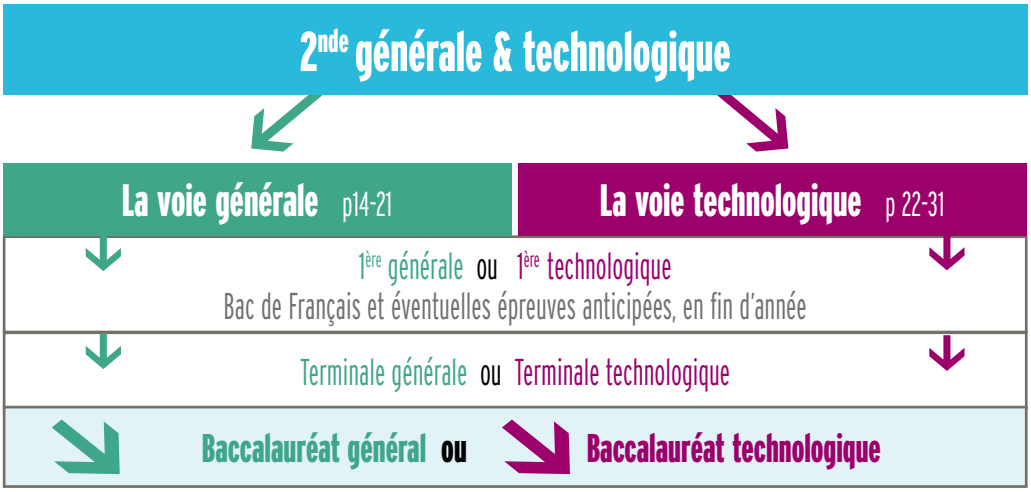

Et après un BAC général ou technologique ? (voir pages 10 à 12)

L'enseignement supérieur (Université, IUT, BTS, CPGE, écoles spécialisées...).

INFO +

Se remettre à niveau

Pour éviter les redoublements, des stages de remise à niveau peuvent vous être proposés, sur recommandation du conseil de classe. Ils vous permettront de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

Changer de voie

Si vous souhaitez changer de voie, (en cours ou en fin d'année de 2nde), des **stages passerelles** vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées. Assurés par des enseignants, ces stages peuvent être proposés aux élèves volontaires spécialement motivés, sur recommandation du conseil de classe. Dans tous les cas, il convient de vous renseigner auprès de votre établissement sur les possibilités offertes.

Voir La 1ère professionnelle p 34-35

↘ Qui peut m'aider ?

Le **professeur principal** vous accompagne tout au long de votre démarche d'orientation. Les **autres professeurs**, le **professeur documentaliste**, le **conseiller principal d'éducation** (CPE), **le chef d'établissement**... Vous pouvez aussi les consulter.

Le **conseiller d'orientation-psychologue** peut vous apporter un conseil spécialisé dans le cadre d'un entretien d'orientation approfondi.

Mon **entourage** (familles, amis, rencontres...).

Les **fédérations de parents d'élèves** (FAPEP, FCPE, UGPE).

Les **anciens élèves**. Pensez aussi à les interroger!

© SAIO

L'ÉQUIPE DU CIO POUR VOUS ACCOMPAGNER.

Où trouver des informations ?

Le centre d'information et d'orientation (CIO)

Le CIO est un service public gratuit de l'Éducation nationale. Il met à disposition, en libre consultation, une documentation approfondie et détaillée sur les secteurs professionnels et les métiers, l'offre de formation dans l'enseignement secondaire et supérieur. Il propose des entretiens individuels, avec un conseiller d'orientation-psychologue (COP).

Le centre de documentation et d'information (CDI)

C'est le « lieu-ressource » pour la recherche d'informations sur les filières d'études, les diplômes, les métiers, les concours administratifs... Les professeurs-documentalistes pourront vous aider dans vos recherches.

Salon de l'étudiant - Nouméa

Les 29 et 30 août 2014 aura lieu le « salon de l'étudiant de Nouméa ». Vous pourrez rencontrer de nombreux représentants des différentes formations. Ce salon est porté par l'association d'étudiants du BTS « Management des Unités Commerciales » du lycée Lapérouse.

Les salons

Chaque année, des salons sont organisés en Nouvelle-Calédonie. Autant d'occasions de rencontrer des professionnels ou de recueillir des informations sur les universités, les classes prépa, les écoles...

Les journées portes ouvertes des établissements

La plupart des établissements organisent des journées portes ouvertes. N'hésitez pas à visiter ceux qui vous intéressent. Vous pourrez poser des questions à des enseignants et à des étudiants en cours de formation.

Consultez :

Les ressources Onisep : www.onisep.fr

Pour une information complète et actualisée sur les métiers et les formations. Des moteurs de recherche pour trouver des renseignements en fonction de vos goûts et de vos centres d'intérêt.

L'IDC : www.idnc.nc

- Des informations sur les métiers.
- Des informations sur les « métiers porteurs » en Nouvelle-Calédonie.

CONSEILS D'ÉLÈVES

« Aller à la pêche aux infos, au CDI, au contact de conseillers d'orientation, de ne pas hésiter à poser des questions... » Jamielee

« La littérature ce n'est pas mon truc et l'éco non plus. Mes parents sont très ouverts et me laissent énormément de liberté, j'ai donc pu faire le choix seule. » Maüira

ADRESSES

• Centre d'Information et d'Orientation

10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Tél. : 27 53 28 / Fax : 27 65 07
http://www.ac-noumea.nc
Email : cio@ac-noumea.nc

• Antenne de Bourail

BP 87 - 98870 Bourail
Tél. : 71 48 98
Email : cio.bourail@ac-noumea.nc

• Antenne de Poindimié

BP 386 - 98822 Poindimié
Tél. : 78 59 64
Email : cio.poindimie@ac-noumea.nc

• Antenne de Koné

BP 14 - 98860 Koné
Tél. : 42 74 51
Email : cio.kone@ac-noumea.nc

• Antenne des Iles

Qanono Wé
BP 264 - 98820 LIFOU
Tél. : 45 05 12
Email : cio.iles@ac-noumea.nc

L'orientation, l'affectation et l'inscription.

Avant de demander une série, prenez le temps de réfléchir : les matières qui vous plaisent ne sont pas forcément celles qui vous rapporteront des points au bac.

↘ L'heure des choix en fin de 2nde

Pour choisir votre bac, vous devez vous poser plusieurs questions :
• quelles disciplines m'intéressent le plus ?
• quels sont mes résultats scolaires ?
• quelles études envisager après le bac ?
L'important étant de choisir la voie dans laquelle vous serez en situation de réussite.

↘ Choisir votre bac en fonction de vos goûts

Pour choisir votre bac et vous donner toutes les chances de réussir, il faut évaluer l'intérêt que vous portez aux disciplines dominantes de la série envisagée.
Mieux vaut préparer un bac S en ayant un intérêt réel pour les matières scientifiques.
Idem pour un bac L. Une passion pour les langues étrangères ne suffit pas. D'autres atouts vous seront nécessaires, notamment pour suivre 8 h de philo par semaine en terminale.

↘ Tenir compte de vos résultats scolaires

Bien entendu, le passage en classe de 1ère et le choix de la série sont soumis à l'approbation du conseil de classe. Inutile de préciser que les résultats scolaires sont importants, en particulier ceux concernant les disciplines fondamentales de la série visée.
Ainsi, il serait risqué de s'aventurer en bac ES avec des résultats médiocres en sciences économiques et sociales et en maths.
De même, pour un bac STMG : des acquis solides en français sont utiles pour l'économie et le droit, l'information et la communication...

↘ Les enseignements d'exploration

Ces enseignements sont une aide à l'orientation. Leur objectif est de vous faire découvrir de nouveaux domaines ainsi que les parcours de formation et les activités professionnelles auxquels ils mènent. D'une manière générale, ils ne constituent pas un prérequis pour accéder à telle ou telle série de 1ère.

↘ Penser à l'après-bac

Vous n'êtes encore qu'en 2nde, mais vous devez vous projeter un peu plus loin. Selon la série du bac que vous aurez préparée, les possibilités d'études supérieures ne seront pas les mêmes.
Informez-vous dès à présent ! Pour vous aider à affiner vos choix, consultez les ressources de l'Onisep. De plus, les discussions avec votre professeur principal vous permettront de faire le point sur vos résultats scolaires et d'envisager l'après-bac.

↘ Orientation active : se préparer au post-bac dès la 1ère

Tous les élèves de 1ère et de terminale bénéficient d'un conseil d'orientation anticipé. Objectif : mûrir leur projet de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur et faciliter la formulation de leurs vœux d'orientation en terminale.
Ainsi, au cours de l'année scolaire, chaque élève va pouvoir :
- rencontrer son professeur principal lors d'un entretien personnalisé ;
- accéder à une information claire et objective sur l'ensemble des formations du supérieur ;
- être aidé pour rechercher des informations utiles dans l'élaboration de ses choix ;
- être conseillé sur la filière d'études qu'il a l'intention de choisir.

INFO +

RECENSEMENT & JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et Garçons de nationalité française
VOUS AVEZ L'OBLIGATION
DE VOUS FAIRE RECENSER DES L'AGE DE 16 ANS

Obligatoire pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, Brevets, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...). *Voir page 38*

Le calendrier

de l'orientation et de l'affectation

De février à décembre : les différentes étapes de votre orientation

Pour vous aider : le professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue.

➤ Février - Mars - Avril - Mai

Le temps de la réflexion

Vous vous informez sur les différentes séries de 1ère et leurs poursuites d'études dans l'enseignement supérieur.

Vous faites le point sur vos résultats scolaires, vos goûts et vos centres d'intérêt.

➤ Juin

Le premier bilan scolaire

C'est le premier bilan scolaire de l'année. On commence à aborder la question de l'orientation dans les conseils de classe.

➤ Juillet

Les premiers choix

Vous exprimez vos demandes provisoires d'orientation : choix de la série de 1ère, redoublement...

➤ Août

L'avis du conseil de classe

Le conseil de classe formule une proposition d'orientation qui reste, pour l'instant, provisoire. Les propositions provisoires constituent les bases d'un dialogue en vue du choix définitif.

Important : c'est la période des journées portes ouvertes dans les établissements.

➤ Septembre - Octobre

L'heure des choix

Vous et votre famille formulez vos demandes d'orientation :

- série(s) de 1ère générale et technologique ;
- redoublement.

➤ Novembre - Décembre

Le temps des décisions

Le conseil de classe répond par une proposition d'orientation : série de 1ère ou redoublement.

- Si cette proposition est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement.
- Si elle est différente de votre choix, le chef d'établissement prend la décision définitive après un entretien qui vous permet de défendre votre point de vue.
- Si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours ouvrables suivant la décision prise par le chef d'établissement) auprès d'une commission d'appel qui statuera.

À tout moment de la procédure, si vous n'obtenez pas satisfaction, votre famille peut opter pour le redoublement. Attention, le triplement n'est pas un droit.

Les affectations

L'affectation en 1ère générale ou technologique se fait avec l'accord de l'établissement ou de la commission d'appel pour la série de 1ère que vous souhaitez, et en fonction des capacités d'accueil. Dans la majorité des cas, vous poursuivrez votre scolarité au sein du même lycée. Si la série que vous demandez n'est pas proposée dans votre établissement d'origine, ou que vous souhaitez changer de lycée, vous devrez renseigner un dossier d'admission en 1ère que votre chef d'établissement d'origine fera suivre.

À noter : **si vous souhaitez vous orienter vers la voie professionnelle**, c'est votre établissement d'origine qui saisira vos vœux d'affectation. Pour intégrer une 1ère professionnelle, vous devrez également avoir effectué un **stage passerelle**. Voir page 34.

Le lycée général et technologique

© IDEC

↘ Une aide pour construire son parcours de formation

Un accompagnement personnalisé de 2h par semaine est prévu, dans la continuité de celui dont vous avez bénéficié en 2nde gébérale et technologique.

Différentes activités peuvent être mises en place pour répondre le plus efficacement possible à vos besoins :
- du soutien, en cas de difficultés dans les disciplines comme dans les méthodes ;
- de l'approfondissement pour vous permettre d'élargir vos connaissances ;
- un accompagnement dans votre projet d'orientation, en liaison avec le parcours de découverte des métiers et des formations (PDMF) entamé au collège.

Cet accompagnement peut être pris en charge par les enseignants de toutes les disciplines. Il concerne les élèves des voies générale et technologique.

Un tutorat est organisé pour vous aider dans l'élaboration de votre parcours de formation et d'orientation. Le tuteur peut vous accompagner tout au long de votre scolarité et vous guider dans vos choix. Enseignants, documentalistes, conseilers principaux d'éducation (CPE), tous peuvent occuper cette fonction en étroite collaboration avec le conseiller d'orientation-psychologue (COP) et le professeur principal .

Pour éviter un redoublement, **un stage de remise à niveau** peut vous être recommandé par le conseil de classe. Complémentaires de l'accompagnement proposé dans le cadre du tutorat, ces stages ont pour ambition de consolider vos compétences et d'améliorer vos méthodes de travail.

↘ Une spécialisation progressive

En 1ère :
Avec environ 60% de l'emploi du temps consacré à des enseignements communs aux séries ES, L et S , la classe de 1ère demeure encore assez **généraliste**.

Ce **tronc commun élargi** (en français, histoire-géographie, langues), facilite, pour les élèves qui le souhaitent, des changements d'orientation en cours ou en fin d'année scolaire, pour passer d'une série à l'autre. Quant aux enseignements spécifiques à chaque série (soit 40% de l'emploi du temps hebdomadaire), ils constituent la première étape vers la spécialisation du bac.

En terminale :
A côté des enseignements communs aux 3 séries, les élèves suivent des **enseignements spécifiques** à leur série (de 60 à 70% du total des enseignements hebdomadaires). C'est le vrai moment de la **spécialisation** (déjà entamée en classe de 1ère), avec, pour objectif, la poursuite d'études supérieures.

La voie générale p 14 à 21

Les contenus des séries générales affirment leur spécificité et permettent aux lycéens de s'adapter rapidement aux études supérieures qu'ils visent. Spécialisée, la classe de terminale offre, pour chaque série, un large choix d'**enseignements de spécialité**.

En **terminale L**, vous pourrez par exemple choisir les spécialités suivantes: mathématiques, langues et cultures anciennes (latin, grec), langue vivante 3, langue vivante 1 ou 2 renforcée, arts, et droits et grands enjeux du monde contemporain. L'apprentissage des langues vivantes est renforcé dès la 1ère, avec l'enseignement de littérature étrangère en langue étrangère .

En **terminale ES**, 3 enseignements de spécialité sont proposés : sciences sociales et politiques, économie approfondie, et mathématiques.

En **terminale S**, vous pourrez, selon la spécialité choisie en 1ère, choisir parmi : informatique et sciences du numérique, mathématiques, physique-chimie, et sciences de la vie et de la terre (SVT).

La voie technologique p 22 à 33

Cette voie vous prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5. Répondant à ce souci d'ouverture, l'apprentissage d'une **2nde langue vivante est obligatoire**.

La série **Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D)** s'articule autour de 3 spécialités : architecture et construction, énergies et environnement, innovation technologique et éco-conception.

La série **Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)** s'articule autour de 4 spécialités en terminale : gestion et finance, ressources humaines et communication, mercatique (marketing), systèmes d'information et de gestion.

La série **Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes.

La série **Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique.

La série **hôtellerie**, après une 2nde spécifique est destinée aux élèves souhaitant exercer un métier dans le secteur de la restauration ou de l'hébergement. Les enseignements technologique principalement sous forme de travaux pratiques, dominent.

Un bac en deux temps

L'objectif des années lycée : décrocher le bac, passeport pour la poursuite d'études supérieures.

↘ En 1ère

Pour tous, le Bac de français

Pour tous les lycéens des séries générales ou technologiques, le bac commence en fin de 1ère avec les épreuves écrites et orales de français... d'où l'appellation de « bac français ».
Un rendez-vous à préparer puisque le résultat obtenu à ces épreuves compte dans la réussite finale.
Le bac français vise à vérifier les compétences acquises tout au long de la scolarité. Les épreuves portent toutefois uniquement sur le programme de 1ère.

D'autres épreuves anticipées pour certains

D'autres disciplines font l'objet d'épreuves anticipées en 1ère, en fonction de la série de bac :
- français et littérature en 1ère L ;
- travaux personnels encadrés (TPE) en 1ère ES, L et S ;
- sciences en 1ère ES et L ;
- histoire-géographie en 1ère STI2D ;
- étude de gestion en 1ère STMG ;
- activités interdisciplinaires en 1ère ST2S.

À noter : les élèves redoublant la classe de 1ère sont obligés de repasser les épreuves anticipées. Les notes obtenues l'année précédente ne peuvent pas être conservées.

↘ En terminale

Les épreuves du bac du 1er groupe pour tous

En fin de classe de terminale, les lycéens passent toutes les épreuves qui n'ont pas été évaluées en fin de 1ère. Selon les séries, les épreuves sont écrites, orales ou pratiques. Certaines sont également évaluées, pour partie, en contrôle en cours de formation (CCF), comme l'éducation physique et sportive, par exemple.

Les épreuves du 2nd groupe pour « se rattraper »

Ceux qui ont entre 8 et 10 de moyenne passent les épreuves de 2nd groupe dites « oraux de rattrapage ». Un nom bien mérité : la note obtenue permet souvent au candidat de récupérer les points qui lui manquaient pour décrocher son bac.
Cet oral consiste en 2 épreuves qui portent sur des disciplines ayant fait l'objet d'une évaluation à l'écrit (y compris celles passées en 1ère).
Le jury retient la meilleure des 2 notes obtenues à chaque discipline (1er groupe/2nd groupe). Il tient compte aussi du livret scolaire de l'élève qui est rempli par les professeurs dès la classe de 1ère.

Une session de remplacement est prévue en mars pour ceux qui ont été dans l'impossibilité de se présenter au bac (maladie, accident ...).

Quant aux candidats des séries générales ayant échoué lors de l'oral de rattrapage, un certificat de fin d'études secondaires (CFES) leur est délivré. Pour les candidats des séries technologiques, c'est un certificat de fin d'études technologiques secondaires (CFETS) qui leur est délivré.

INFO +

Les mentions au bac

Elles sont attribuées aux candidats obtenant le bac dès le 1er groupe d'épreuves : « assez bien » (12/20 ou plus) ; « bien » (14/20 ou plus) ; « très bien » (16/20 ou plus). Les mentions peuvent jouer un rôle important lors de l'orientation vers certaines filières de l'enseignement supérieur. Autre avantage : les bacheliers boursiers sur critères sociaux ayant obtenu leur bac avec mention TB bénéficient du complément « aide au mérite ». Seule condition : être inscrit dans un établissement ou une formation habilités à recevoir les boursiers.

Les enseignements facultatifs au bac

Pour gagner des points, choisir de passer un enseignement facultatif (ou 2 au maximum), dont seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte, peut être une stratégie payante.

Après le bac

Les différentes poursuites d'études

Vous avez le choix entre 5 grandes voies : l'université, les études courtes (BTS/BTSA et DUT), les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), les écoles de commerce ou d'ingénieurs recrutant des bacheliers et, pour finir, les écoles spécialisées.

↘ L'université

Les formations universitaires sont organisées en 3 grandes étapes : la licence (bac + 3), le master (bac + 5) et le doctorat (bac + 8).

La **licence** se déroule en 3 ans (L1, L2, L3) et peut couvrir de nombreux domaines : art, droit, économie, gestion, lettres, etc. Les titulaires d'une licence poursuivent généralement en master.

Organisé en 2 années après la licence, le **master** permet d'approfondir une spécialisation et d'envisager la préparation d'un doctorat ou l'entrée dans la vie active. Quelques universités proposent des masters « indifférenciés » (préparant aussi bien à l'entrée dans la vie active qu'à la recherche).

Le **doctorat** se déroule sur 3 ou 4 ans après un master, au sein du laboratoire de recherche d'une université. Il consiste en un travail de recherche dans un domaine pointu (scientifique, littéraire, sciences humaines, etc.) et se conclut par la rédaction et la soutenance d'une thèse.

Les études médicales et pharmaceutiques

Les études de médecine, d'odontologie (chirurgie dentaire), de pharmacie, de sage-femme ou de masseur-kinésithérapeute commencent par la 1ère année commune aux études de santé (PACES) au cours de laquelle les étudiants passent un concours. En fonction de leur rang d'admission, les candidats accèdent ou non à la 2e année. Le nombre de places par spécialité (ou *numerus clausus*) est fixé université par université. Les élèves qui échouent au concours se réorientent vers d'autres formations.

↘ Les STS et les IUT

Les sections de techniciens supérieurs (STS)

Implantées dans les lycées, les STS permettent de préparer des brevets de technicien supérieur (BTS) et des brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) en 2 ans après le bac. Près de 150 de spécialités sont proposées dans des secteurs professionnels aussi variés que l'hôtellerie-restauration, le tourisme, le commerce, etc.

Le BTS /BTSA est accessible sur dossier. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » accèdent de droit aux spécialités cohérentes avec leur bac. Le programme est organisé autour d'enseignements généraux, de travaux pratiques et de stages en entreprise. Le BTS/BTSA prépare essentiellement à une insertion dans la vie active, mais près de la moitié des diplômés poursuivent leurs études, notamment en licence professionnelle (en 1 an).

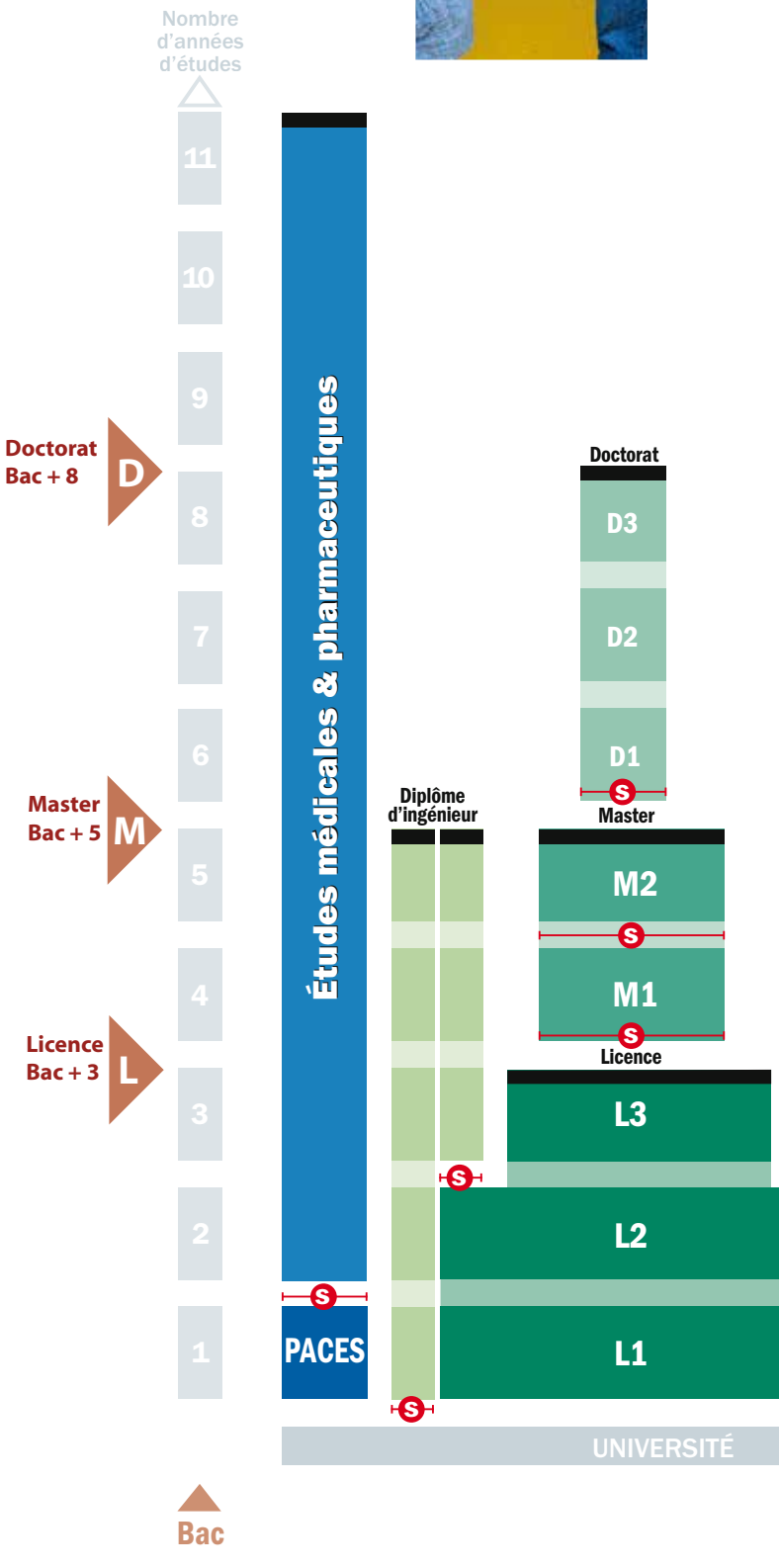

Schéma des études supérieures après le bac

INFO +

Toutes les formations post-bac ne sont pas proposées en Nouvelle-Calédonie. Certaines n'existent qu'en métropole. Pensez à consulter la brochure «Après le Bac» pour approfondir votre projet.

Légende

- Diplôme ou *Diplôme d'État*
- S — Accès sélectif (concours à épreuves, sélection sur dossier)

BTS/BTSA : brevet de technicien supérieur/agricole
CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles
DCG : diplôme de comptabilité et de gestion
DEC : diplôme d'expert-comptable
DEUST : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
DMA : diplôme des métiers d'art
DNAP : diplôme national d'arts plastiques
DNAT : diplôme national d'arts et techniques
DNSEP : diplôme national supérieur d'expression plastique
DSAA : diplôme supérieur d'arts appliqués
DSCG : diplôme supérieur de comptabilité et de gestion
DUT : diplôme universitaire de technologie
ENS : École normale supérieure. Prépare en 4 ans au master et à l'agrégation.
IEP : institut d'études politiques
PACES : première année commune aux études de santé

(1) Attention, certaines écoles paramédicales recrutent après une première année préparatoire aux études de santé.
NB : il existe des passerelles entre ces différentes filières.

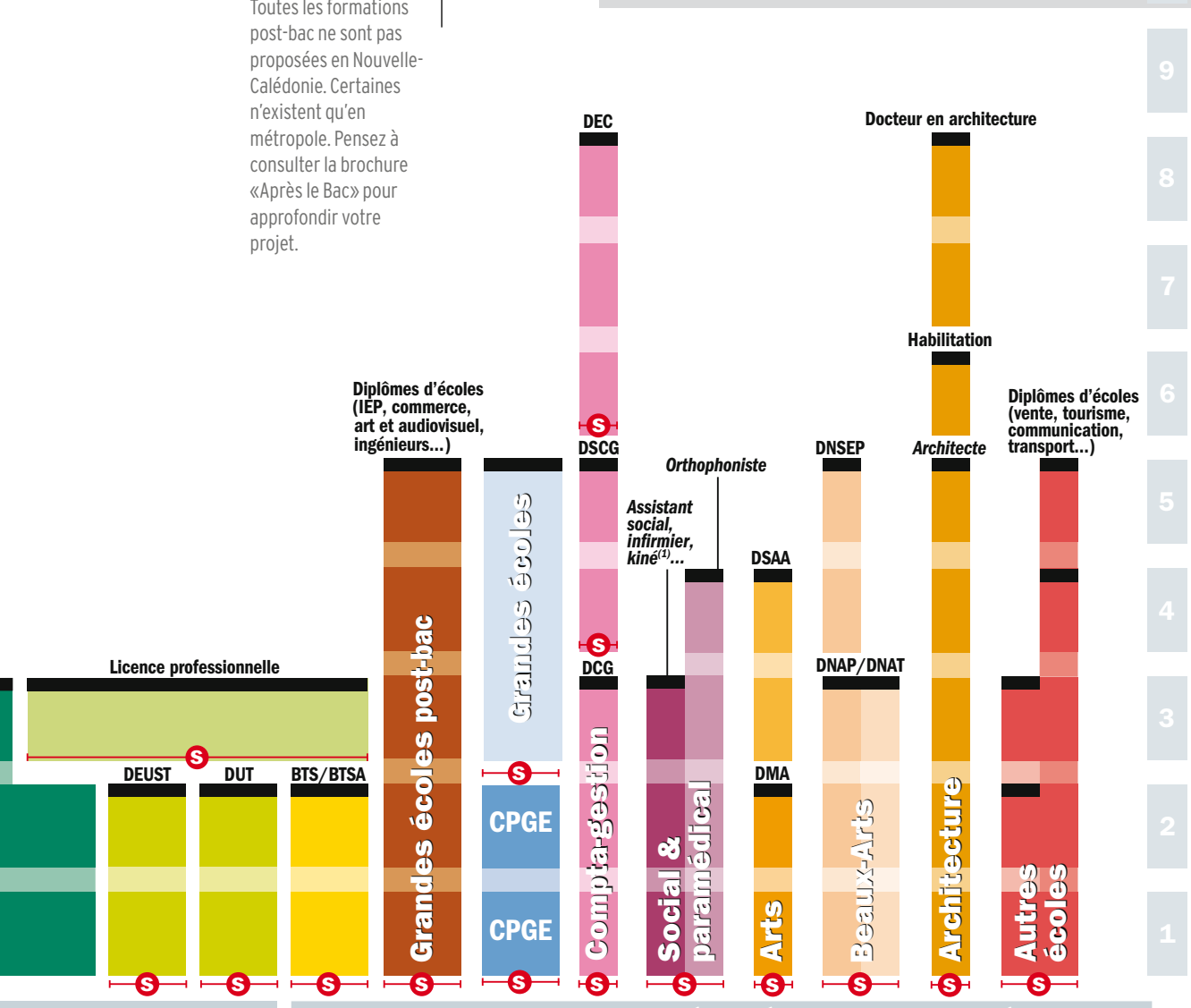

(suite) Après le bac Les différentes poursuites d'études

Les instituts universitaires de technologie (IUT)
Intégrés dans les universités, les IUT permettent de préparer des diplômes universitaires de technologie (DUT) en 2 ans après le bac. Plus généraliste que le BTS/BTSA, le DUT forme des professionnels polyvalents dans un domaine d'activité assez large. 42 spécialités sont proposées.
Malgré une insertion professionnelle satisfaisante, 85 % des titulaires d'un DUT poursuivent leurs études : à l'université (pour obtenir une licence) ou ailleurs (écoles de commerce et de gestion, par exemple).
L'entrée en DUT se fait généralement sur dossier et, dans certains cas, sur entretien de motivation. Les bacheliers technologiques ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » au bac sont admis de droit.
Les BTS/BTSA comme les DUT peuvent se préparer en apprentissage.

↘ Les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)

Au sein des lycées, les CPGE préparent aux concours d'entrée aux grandes écoles (écoles de commerce et d'ingénieurs, écoles normales supérieures…).
Accessibles sur dossier, les prépas durent 2 ans après le bac. Pluridisciplinaires, elles développent la culture générale.

Les CPGE se déclinent en 3 filières distinctes :

Les **CPGE économiques et sociales** préparent aux concours des grandes écoles de commerce et de gestion, ainsi qu'à l'ENS Cachan. Les étudiants suivent un cursus polyvalent : mathématiques, économie, langues vivantes, histoire, culture générale.
Elles proposent 3 voies, adaptées à divers profils : l'option scientifique (ECS) pour les bacheliers S ; l'option économique (ECE) pour les bacheliers ES ou L dotés d'un profil maths ; l'option technologique (ECT) pour les bacheliers STMG.
De leur côté, les prépas à l'ENS Cachan accueillent majoritairement des bacheliers ES, L et S, mais aussi quelques STMG.

Les **CPGE littéraires et artistiques** permettent de présenter les concours d'entrée dans les écoles normales supérieures (ENS), l'École nationale des chartes et les instituts d'études politiques (IEP), les concours lettres et sciences humaines des grandes écoles de commerce, ainsi que le concours lettres de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.
Deux voies majeures existent :
- les classes préparatoires A/L dites « Lettres » qui préparent aux concours d'entrée dans les écoles normales supérieures Ulm (« Lettres classiques ») et Lyon (« Lettres modernes ») ;
- les classes préparatoires B/L dites « Lettres et sciences sociales » qui préparent aux écoles normales supérieures Ulm, Lyon (concours B/L) et Cachan.

S'y ajoutent les prépas Chartes (réservées aux latinistes de bon niveau) qui mènent à l'École des chartes, et les prépas artistiques qui mènent à l'ENS Cachan (concours design). Destinées aux bacheliers STD2A, elles accueillent aussi les bacheliers généraux validant une année de mise à niveau artistique. Enfin, la prépa Saint-Cyr lettres mène à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

Les **CPGE scientifiques** préparent aux concours des écoles d'ingénieurs, des ENS (Paris Ulm, Lyon et Cachan), des écoles nationales vétérinaires et agronomes ainsi que des écoles supérieures militaires.
7 voies existent en 1ère année : MPSI (mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur) ; PCSI (physique, chimie et sciences de l'ingénieur) ; PTSI (physique, technologie et sciences de l'ingénieur) destinées aux bacs S. Les prépas BCPST (biologie, chimie, physique et sciences de la Terre) accueillent les bacheliers S en vue des concours des écoles d'agronomie ou vétérinaires. Destinées aux bacheliers technologiques, les prépas TB (technologie, biologie) accueillent après le bac STAV. Enfin, les prépas TSI (technologie et sciences industrielles) concernent les bacheliers STI2D.

↘ Les écoles de commerce et d'ingénieurs

Certaines écoles de commerce et d'ingénieurs, accessibles après le bac, proposent des classes préparatoires intégrées. Elles recrutent sur dossier ou sur concours, par le biais de banques d'épreuves communes ou selon leurs propres critères.

↘ Les écoles spécialisées

Les formations durent de 1 à 6 ans après le bac et visent des secteurs d'activité variés. Certains métiers se préparent en Nouvelle-Calédonie, d'autres uniquement en métropole. Retrouvez ces informations dans le guide « Après le Bac ».

Les écoles paramédicales
Accessibles sur examen ou sur concours, elles préparent à une quinzaine de métiers (infirmier, masseur-kinésithérapeute, pédicure, ergothérapeute, orthoptiste…) et délivrent un diplôme d'état (DE) ou, dans certains cas, un certificat de capacité ou de qualification. Le plus souvent, les études durent de 3 à 4 ans mais l'aide soignant se forme en un an et 5 à 6 ans sont nécessaires pour devenir ostéopathe.

Les écoles du secteur social
Elles recrutent sur concours après le bac et délivrent un diplôme d'état (DE) à l'issue de la formation. Elles préparent aux métiers d'assistant de service social, d'éducateur de jeunes enfants et d'éducateur spécialisé.

Les écoles d'art et d'architecture
Accessibles sur dossier ou concours, les écoles d'art préparent aux métiers du graphisme et du design pour la publicité, l'édition, l'aménagement d'espace, la communication…
Les écoles d'architecture préparent au diplôme d'État d'architecte en 5 ans. Les bacheliers S y sont majoritaires.

Les écoles de la police et de l'armée
Une vingtaine d'écoles de police forment des gardiens de la paix sur concours après le bac. L'armée, quant à elle, forme en 1 an des bacheliers pour des postes de sous-officiers.
Sans oublier les écoles du Service de santé des armées qui forment le personnel paramédical des 3 armées (terre, air, mer), de la gendarmerie et des hôpitaux d'instruction des armées.

Mon premier bilan

Mon bilan Matières :

Quelles sont mes matières préférées ?.....

.....

Et celles où je réussis le mieux ?.....

Je note les matières que je souhaite poursuivre prioritairement après la 2nde :

.....

J'ai déjà réfléchi à 1 ou plusieurs métiers pour moi :

Est-ce que j'ai déjà des idées de métiers ? Je note mes idées de métiers si j'en ai : .....

.....

Je cherche les formations qui y conduisent : .....

.....

Je repère les bacs qui sont conseillés pour intégrer ces cursus : .....

.....

Je ne sais pas trop encore...

Je note les formations que je connais après la classe de 2nde :

.....

Est-ce que je connais les principales matières de ces formations ?

.....

Est-ce que je connais leurs principaux débouchés ?

.....

Le type d'études susceptibles de me convenir :

J'indique si je suis plutôt attiré(e) par :

☐ des études professionnalisées ☐ théoriques ☐ courtes ☐ longues
☐ dans le cadre d'une école ☐ d'un lycée ☐ d'une université
☐ une formation en apprentissage

Je note les formations qui correspondent après le bac :.....

.....

Dès que possible :

Je demande conseil au professeur principal.
Je prends rendez-vous avec le conseiller d'orientation-psychologue pour vérifier que mon projet est bien construit ou pour m'aider à en bâtir un (éventuellement avec des questionnaires d'intérêts informatisés ou écrits).
J'en parle avec mes parents.
Je me renseigne auprès de professionnels lors des journées portes ouvertes ou dans les carrefours des métiers et des formations.

INFO +

Pour vous aider à réfléchir aux métiers qui correspondent à vos goûts et à vos compétences, vous trouverez aussi des outils sur le site onisep.fr.

La voie générale

Viser l'université ou

Les programmes de cette voie vous dotent d'une solide culture générale, de bonnes capacités d'expression écrite et de méthodes de travail utiles pour suivre des études supérieures. L'université représente le principal débouché des bacheliers généraux puisque 54 %* d'entre eux s'y inscrivent.

* Ministère de l'Éducation nationale, 2013, bacheliers de la session 2012.

© SAID

↘ Les 3 séries et leurs points forts

Au sein de cette voie, vous choisissez une « série » en fonction de vos centres d'intérêt, des matières dominantes et des poursuites d'études que vous envisagez. On distingue 3 séries :

• **la série économique et sociale (ES),** centrée sur les sciences économiques et sociales. Les mathématiques, l'histoire-géographie et les langues vivantes y tiennent une place importante.
Cette série prépare plus particulièrement à des poursuites d'études dans les domaines de l'économie, de la gestion, du droit, des sciences politiques, du commerce ou encore des sciences humaines ;

• **la série littéraire (L),** essentiellement centrée sur les lettres et sciences humaines (français, littérature, philosophie, langues, histoire-géographie), éventuellement sur les arts. Elle permet de développer des compétences d'expression, de réflexion et d'imagination.
Cette série prépare surtout à des poursuites d'études dans le domaine des lettres, des langues, des sciences humaines, du droit et des arts.

• **la série scientifique (S),** centrée sur les disciplines scientifiques (mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires…). Elle développe des compétences scientifiques en s'appuyant notamment sur des démarches expérimentales.
Cette série prépare à des poursuites d'études dans les domaines des sciences et des technologies ou de la santé, à l'université ou en école d'ingénieurs.

↘ Les « profils » des séries générales

Au sein de chaque série se dégagent des « profils » d'études différents qui permettent soit d'**approfondir** une des disciplines dominantes de la série (par exemple : maths, physique-chimie en S; langue vivante approfondie en L…), soit de **s'ouvrir** à des domaines nouveaux, dans la perspective d'études supérieures (par exemple : droit et grands enjeux du monde contemporain ou maths en L…).

Le meilleur profil n'est pas seulement celui qui permet d'accroître vos compétences dans une matière où vous vous sentez à l'aise mais aussi celui qui vous permet d'obtenir votre bac dans les meilleures conditions !

Mais il faut aussi penser à l'après-bac. Si le choix du profil renforce le poids d'une des disciplines majeures, il doit aussi vous aider à affiner votre projet d'études supérieures. Ainsi, choisir l'enseignement d'arts en série L est logique si l'on veut s'engager ensuite dans une licence d'arts…

une grande école

→ Taux d'inscription des bacheliers généraux dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac L	Bac ES	Bac S
Université (hors IUT)	66 %	51 %	50 %
IUT	2 %	12 %	12 %
STS	11 %	11 %	6,5 %
CPGE	7,5 %	6 %	19 %
Écoles et formations d'ingénieurs (y compris prépas intégrées)	0 %	0 %	5 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	1 %	5 %	2 %
Écoles d'architecture	0 %	0 %	1 %
Écoles d'art	4 %	1 %	1 %
Écoles paramédicales	0 %	1 %	1 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	2 %	3 %	3 %

* Source : *Extrait, repères et références statistiques, 2013, bacheliers de la session 2012.*

↘ Après un bac général

Les choix de poursuites d'études sont diversifiés. Vous pouvez :

- **intégrer une filière universitaire** (droit, mathématiques, histoire, philosophie…) pour 3 à 5 années d'études.
En principe un bachelier peut s'inscrire dans n'importe quelle filière. Mais dans les faits, il est très difficile de réussir dans une filière scientifique, par exemple, quand on possède un bac L (même avec le profil mathématiques) ;
- **intégrer une classe préparatoire** aux grandes écoles (littéraire, scientifique ou économique) pour préparer les concours d'entrée dans les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, dans les écoles normales supérieures (ENS) ou à Sciences Po.
- **intégrer une école spécialisée** (dans le domaine du social, du paramédical, de la communication, du journalisme…) ou une école de commerce ou d'ingénieurs post-bac. Le recrutement se fait généralement sur concours pour 2 à 5 années d'études ;
- **choisir des études courtes à visée professionnalisante** en préparant un DUT, voire un BTS/BTSA qui se préparent en 2 ans après le bac. Les candidats ayant obtenu la mention «bien» ou «très bien» sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac. ■

INFO +

Les enseignements de spécialité des bacs généraux en Nouvelle-Calédonie

> **Bac S** (scientifique)
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

> **Bac ES** (économique et social)
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

> **Bac L** (littéraire)
- Arts
- Langues et cultures de l'Antiquité
- Langues vivantes (LV3 ou langue vivante approfondie)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain

Bac ES

Économique et social

Un bac équilibré avec de l'économie, de l'histoire, de la géographie, des maths… Une série pour approfondir la compréhension du monde contemporain.

© SAIO

NOUVEAU

↘ Bac ES

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés économiques : http://mavoieeco.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent aux questions d'actualité et aux problématiques économiques et sociales du monde contemporain.

↘ Au programme

En 1ère, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à tous les élèves des séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement rénové de sciences économiques et sociales** pour s'approprier progressivement les concepts, méthodes et problématiques essentiels des 3 sciences sociales (science économique, sociologie et science politique) ;
- un **enseignement de mathématiques** pour acquérir un bagage solide et adapté aux poursuites d'études en économie et en sciences humaines.

En terminale, la spécialisation devient plus forte. Des enseignements communs demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale) à côté des **enseignements spécifiques** qui ont un poids plus important qu'en 1ère :

- sciences économiques et sociales (coef. 7 ou 9) ;
- mathématiques (coef. 5 ou 7) ;
- histoire-géographie (coef. 5).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- mathématiques ;
- sciences sociales et politiques ;
- économie approfondie.

Sans oublier, **en 1ère et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Votre profil pluridisciplinaire vous permet d'envisager une poursuite d'études dans des domaines très variés : sciences humaines, sciences sociales, sciences économiques et sciences politiques ; droit, lettres, langues... Les domaines du commerce ou de la gestion vous sont également accessibles.

Par exemple, vous pouvez entrer en licence administration économique et sociale (AES) puis continuer en master droit ou sciences humaines.

D'autres bacheliers font le choix de s'orienter en prépa économique ou littéraire.

Vous pouvez aussi tenter l'entrée en DUT ou en BTS malgré la présence de nombreux bacheliers technologiques.

Le choix est donc vaste et vos possibilités multiples : attention à ne pas trop vous perdre ! Si vous n'êtes pas tout à fait certain du domaine qui vous correspond le plus, une filière générale est conseillée afin de vous spécialiser progressivement.

↘ Perspectives professionnelles

Comme son nom l'indique, le bac ES prépare plus particulièrement aux métiers de l'économie et du social. La gestion, la comptabilité, les métiers de la banque et des assurances, la vente et la distribution, les ressources humaines, le droit, l'immobilier et l'enseignement sont donc les principaux débouchés de cette filière. ■

→ La 1ère et la Tle économique et sociale (ES)

Enseignements communs	1ère	Tle	Coefficient
Français	4 h	-	4 [1)]
LV1 et LV2 [a) b)]	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive [c)]	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale [d)]	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés [e)]	1 h	-	2 [2)]
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Sciences économiques et sociales	5 h	5 h	7 ou 9 [3)]
Histoire-géographie	4 h	4 h	5
Mathématiques	3 h	4 h	5 ou 7 [4)]
Sciences	1 h 30	-	2 [2)]
Philosophie	-	4 h	4
Un enseignement de spécialité au choix parmi :			
- mathématiques - sciences sociales et politiques - économie approfondie	- - -	1 h 30 1 h 30 1 h 30	[3)] et [4)]
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - LV3 [a) b)] - LCA : latin - LCA : grec - éducation physique et sportive - arts [f)] • Atelier artistique [g)]	 3 h 3 h 3 h 3 h 3 h 72 h annuelles	 3 h 3 h 3 h 3 h 3 h 72 h annuelles	[5)]

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1ère, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1ère.

3) Si Sciences sociales et politiques ou Économie approfondie choisie en enseignement de spécialité : coef. 9.

4) Si Mathématiques choisie en enseignement de spécialité : coef. 7.

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1ère épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac L

Littéraire

Littérature, langues, littérature étrangère en langue étrangère, philosophie, histoire-géographie, arts… Une série recentrée sur les lettres.

© SAID

NOUVEAU

↘ Bac L

Pour en savoir plus sur les parcours de formation et la diversité des débouchés littéraires : http://mavoielitteraire.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Le bac L est destiné à ceux qui s'intéressent à la philosophie, à la littérature, aux langues, à l'histoire-géo… et qui sont curieux des différentes formes d'expression culturelle.

À noter : cette série est celle de l'excellence en langues avec la possibilité de choisir jusqu'à 3 langues vivantes, de renforcer sa LV1 ou LV2, d'étudier de manière plus approfondie la littérature étrangère ou les langues de l'Antiquité (latin, grec).

↘ Au programme

En 1ère, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- un **enseignement de littérature**, qui diversifie les approches du texte littéraire et s'enrichit des autres langages artistiques ;
- un **enseignement de littérature étrangère en langue étrangère** ;
- un **enseignement de sciences** ;
- un **enseignement obligatoire** à choisir parmi les langues et cultures de l'Antiquité, les arts, les langues vivantes ou les mathématiques.

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale), à côté des **enseignements spécifiques** à la série L, pour tous les élèves :

- littérature ;
- littérature étrangère en langue étrangère ;
- philosophie.

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité** au choix permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuite d'études :

- arts ;
- langues et cultures de l'Antiquité : latin ;
- langues et cultures de l'Antiquité : grec ;
- LV3 ;
- LV1 ou LV2 approfondie ;
- mathématiques ;
- droit et grands enjeux du monde contemporain (initiation au droit à travers des situations et des exemples concrets, autour de 22 thèmes touchant au droit public, privé, international… sur les questions fondamentales de société, en France ou à l'étranger).

Sans oublier, **en 1ère et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Votre profil littéraire s'adapte parfaitement à des études universitaires (licence, master…) dans des domaines variés tels que les lettres et les langues, l'art, les sciences humaines et sociales et le droit. Par exemple, vous pouvez vous inscrire en licence de langues, littératures et civilisations étrangères (LLCE), puis vous spécialiser en métiers de la traduction.
Voie d'accès par excellence aux écoles normales supérieures (ENS), aux écoles de commerce ou encore à l'École des chartes… les prépas littéraires et économiques sont également prisées par les bacheliers L.
Vous pouvez également prétendre aux concours des écoles de journalisme.
Enfin, vous pouvez opter pour un BTS ou un DUT, pour vous orienter vers les secteurs du tourisme, de la communication, des carrières juridiques ou sociales.

↘ Perspectives professionnelles

Les débouchés se situent dans l'enseignement et les métiers de l'information et de la communication, la documentation, les bibliothèques, le journalisme, l'édition, la traduction et l'interprétariat, voire la publicité… Sans oublier l'art et la culture (graphisme, design, architecture, culture, patrimoine, audiovisuel, théâtre, musique et danse).
Avec une spécialisation post-bac adaptée, les littéraires peuvent aussi s'orienter vers les métiers du droit, des ressources humaines, du marketing ou du tourisme…
Les secteurs de la santé, de l'animation et du social leur sont également ouverts, de même que la fonction publique. ■

→ La 1ère et la Tle littéraire (L)

Enseignements communs	1ère	Tle	Coefficient
Français et littérature	4 h	-	5 [1]
LV1 et LV2 [a] [b]	4 h 30	4 h	4 (LV1) 4 (LV2)
Éducation physique et sportive [c]	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale [d]	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés [e]	1 h	-	2 [2]
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Littérature	2 h	2 h	4
Littérature étrangère en langue étrangère	2 h	1 h 30	1
Histoire-géographie	4 h	4 h	4
Sciences	1 h 30	-	2 [2]
Philosophie	-	8 h	7
Un enseignement au choix en 1ère et un enseignement de spécialité au choix en Tle parmi :			
- arts [f]	5 h	5 h	6 [3]
- LCA : latin [g]	3 h	3 h	4
- LCA : grec [g]	3 h	3 h	4
- LV3 [a] [b]	3 h	3 h	4
- LV1 ou LV2 approfondie	3 h	3 h	4
- mathématiques	3 h	4 h	4
- droit et grands enjeux du monde contemporain	-	3 h	4
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- LV3 [a] [b] [g]	3 h	3 h	4)
- LCA : latin [g]	3 h	3 h	
- LCA : grec [g]	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	
- arts [h]	3 h	3 h	
• Atelier artistique [i]	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, arts du cirque (8 h en 1ère et en Tle), musique ou théâtre.

g) Un même enseignement de langues et cultures de l'Antiquité ou de LV3 ne peut être choisi au titre de l'enseignement obligatoire au choix et au titre de l'option facultative.

h) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

i) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Épreuve anticipée en 1ère, à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1ère.

3) Épreuves d'arts : à l'écrit (coef. 3) et à l'oral (coef. 3).

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1ère épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

Bac S

Scientifique

Un bac pour ceux qui sont particulièrement intéressés par les matières scientifiques, des maths à la biologie, en passant par la physique, la chimie et les sciences de la vie et de la Terre, l'écologie et l'agronomie.

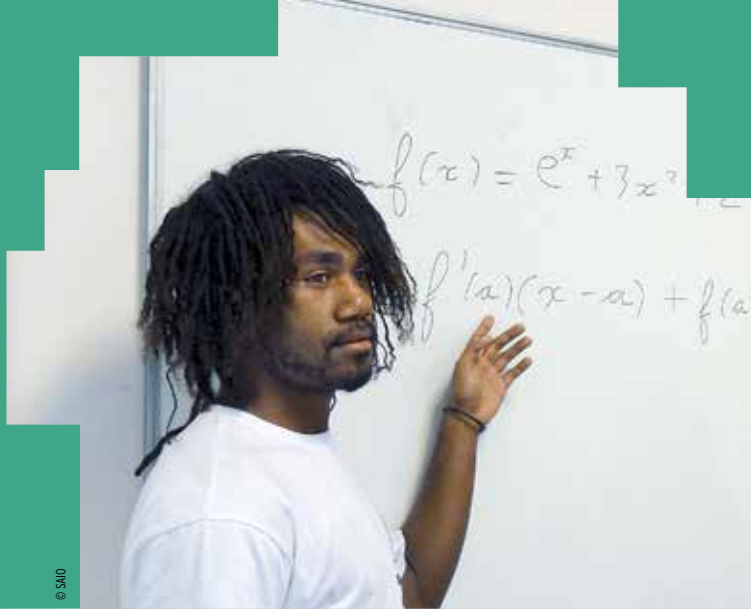

© SAIO

NOUVEAU

↘ Bac S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : http://mavoiescientifique.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Pour ceux qui envisagent en priorité des poursuites d'études supérieures scientifiques.

↘ Au programme

En 1ère, l'emploi du temps comprend des **enseignements communs** à toutes les séries générales (français, histoire-géographie, éducation civique, juridique et sociale, EPS et langues vivantes). Leur objectif : partager une culture générale fondamentale et faciliter les éventuels changements de série.

S'y ajoutent des **enseignements spécifiques**, parmi lesquels :

- mathématiques, pour acquérir les notions et les concepts fondamentaux au travers d'activités de recherche et de résolution de problèmes ;
- physique-chimie pour mettre l'accent sur la démarche expérimentale ;
- sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (enseignement dispensé dans les lycées agricoles).

En terminale, des **enseignements communs** demeurent (LV1 et LV2, EPS, éducation civique, juridique et sociale) à côté des **enseignements spécifiques** dont le poids est plus important qu'en 1ère.

- mathématiques (coef. 7 ou 9) ;
- physique-chimie (coef. 6 ou 8) ;
- sciences de la vie et de la Terre (coef. 6 ou 8) ou sciences de l'ingénieur (coef. 8) ou écologie, agronomie et territoires (coef. 7 ou 9, non proposé en Nouvelle-Calédonie).

De plus, s'ajoute un **enseignement de spécialité**, au choix, permettant d'acquérir des profils différents dans la perspective d'une poursuites d'études :

- mathématiques ;
- physique-chimie ;
- sciences de la vie et de la Terre ;
- informatique et sciences du numérique : introduction à l'information numérique, aux algorithmes, aux langages et architectures informatiques pour comprendre les usages (internet, réseaux sociaux...), les créations (objets numériques, représentations 3D...), les applications (logiciels) et les enjeux (sécurité, confidentialité, protection de la personne...) ;
- écologie, agronomie et territoires (étude des systèmes vivants complexes en liaison avec les activités humaines et prenant en compte le développement durable).

Sans oublier, **en 1ère et en terminale** :

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Votre profil scientifique vous prédispose en priorité à des poursuites d'études supérieures dans le domaine des sciences et des technologies, de la santé.

Vous êtes majoritaires à entrer à l'université, et plus particulièrement dans le domaine de la santé pour y suivre des études relativement longues. Par exemple, il faut 9 ans pour devenir médecin généraliste.

Vous pouvez aussi privilégier les prépas scientifiques qui facilitent l'accès à des écoles ciblées d'ingénieurs, de commerce, de vétérinaires, d'agronomie, militaires ou aux écoles normales supérieures (ENS).

Autre possibilité : vous diriger vers des BTS et DUT pour entrer dans la vie professionnelle, ou continuer vos études, principalement en licence pro.

PAROLES D'ÉLÈVES

Mauïra, 16 ans

1ère S au Lycée Jules Garnier à Nouméa

Originaire de 3ème générale au collège Baudoux

« La littérature ce n'est pas mon truc et l'éco non plus. Mes parents sont très ouverts et me laissent énormément de liberté, j'ai donc pu faire le choix seule. »

« Les gens ont des a priori faux sur cet établissement, c'est vrai que c'est grand, au début on se perd mais on s'habitue rapidement grâce entre autres à l'équipe éducative qui est plus que disponible, encadrante et agréable. On a une super vue en haut du bâtiment F, on voit la mer, c'est bleu, c'est beau, ça sent la liberté, étudier dans ces conditions c'est juste magique ! »

« Ici il n'y a pas d'histoires, on rigole même avec les professeurs, tout le monde est mélangé, il n'y a pas de discrimination. »

« On a la chance d'avoir des supers profs, ils nous aident et n'hésitent pas a prendre du temps pour bien nous expliquer les cours, on se sent soutenus ! ».

« Les matières scientifiques me plaisent, j'adore les TP de physique-chimie car le dessin me passionne ! Avant la rentrée je pensais que ça allait être hard avec des formules et tout, mais c'est plus simple que ce que j'avais imaginé »

→ La 1ère et la Tle scientifique (S)

Enseignements communs	1re	Tle	Coefficient
Français	4 h	-	4 [1)]
LV1 et LV2 [a) b)]	4 h 30	4 h	3 (LV1) 2 (LV2)
Éducation physique et sportive [c)]	2 h	2 h	2
Éducation civique, juridique et sociale [d)]	30 min	30 min	-
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Travaux personnels encadrés [e)]	1 h	-	2 [2)]
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements spécifiques			
Mathématiques	4 h	6 h	7 ou 9 [3)]
Physique-chimie	3 h	5 h	6 ou 8 [3)]
Sciences de la vie et de la Terre	3 h	3 h 30	6 ou 8 [3)]
ou Sciences de l'ingénieur [e) f)]	7 h	8 h	6 ou 8 [3)]
Philosophie	-	3 h	3
Histoire-géographie	2 h 30	2 h	3
Un enseignement de spécialité au choix parmi			
- mathématiques	-	2 h	2
- physique-chimie	-	2 h	2
- sciences de la vie et de la Terre	-	2 h	2
- informatique et sciences du numérique		2 h	2
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi :			
- LV3 [a) b)]	3 h	3 h	
- LCA : latin	3 h	3 h	
- LCA : grec	3 h	3 h	
- éducation physique et sportive	3 h	3 h	4)
- arts [g)]	3 h	3 h	
• Atelier artistique [h)]	72 h annuelles	72 h annuelles	

a) La langue vivante 2 ou 3 peut être étrangère ou régionale.

b) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

c) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

d) Enseignement dispensé en groupe à effectif réduit.

e) Les TPE s'appuient prioritairement sur les disciplines dominantes de la série. Pour le choix de Sciences de l'ingénieur, les TPE sont intégrés dans l'horaire de chaque discipline. Pour les élèves ayant choisi un enseignement complémentaire d'EPS de 4 h, les TPE peuvent porter sur l'EPS. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par le coefficient.

f) Dans le cas du choix de Sciences de l'ingénieur dans les enseignements obligatoires, le choix d'un enseignement de spécialité est facultatif.

g) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou Théâtre.

h) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac

1) Épreuve anticipée en 1ère, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1ère.

3) Si discipline choisie en épreuve de spécialité.

4) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si un seul enseignement facultatif choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1ere épreuve sont multipliés par 2. Dans le cas du latin ou du grec, les points sont multipliés par 3.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

↘ Perspectives professionnelles

En tant que filière scientifique, la série S prépare tout particulièrement aux métiers d'ingénieur et aux professions médicales. Les secteurs industriels sont également concernés : aéronautique, mécanique, industrie chimique, bâtiment et travaux publics, énergie, environnement, électronique...
À ne pas négliger non plus les études d'architecture et d'urbanisme, les écoles militaires, les formations dans les domaines de l'audiovisuel, du sport et de l'enseignement. ■

La voie techno

Poursuivre des études

Cette voie vous prépare, entre autres, à la poursuite d'études supérieures en 2 ou 3 ans après le bac, voire jusqu'à bac + 5... pour les plus motivés. Ainsi 50%* des bacheliers technologiques optent pour un BTS ou un DUT. 19 % se dirigent vers l'université, pourtant moins bien adaptée à leur profil. Les écoles spécialisées (paramédicales, notamment) attirent 6 % d'entre eux.

© ISTOCKPHOTO

* Ministère de l'Éducation nationale, 2013, bacheliers de la session 2012.

↘Les 5 séries offertes en Nouvelle-Calédonie et leurs points forts

Les formations de la voie technologique sont organisées par grands domaines (industrie et développement durable, santé et social, gestion et management, etc.). Dans toutes les séries, les enseignements technologiques sont privilégiés, principalement par le biais de projets et d'études de cas concrets.
Les enseignements généraux (français, histoire-géographie, langues...) vous permettent de consolider les savoirs fondamentaux en vous donnant des repères culturels et historiques.

• La série **sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)** s'adresse aux élèves qui veulent comprendre le fonctionnement des systèmes techniques de l'industrie, ou du quotidien, et qui veulent concevoir de nouveaux produits. Les enseignements de mathématiques et de physique-chimie sont en relation avec les problématiques industrielles. Cette série permet un large choix de poursuites d'études supérieures dans le domaine industriel en BTS et DUT, ou un accès aux études longues pour les plus motivés.

• La série **sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)** s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail dans le domaine social et paramédical. La biologie et la physiopathologie, les sciences et techniques sanitaires et sociales... constituent les matières dominantes. Cette série prépare aux BTS du secteur paramédical et social, au DUT carrières sociales, ainsi qu'aux écoles paramédicales et sociales.

• La série **sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)** est plus spécifiquement destinée aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle de gestion, marketing. Elle propose, avec l'enseignement général et l'enseignement technologique, une préparation à des poursuites d'études qui vont de bac + 2 (BTS ou DUT) à bac + 5 et au-delà (diplômes des écoles supérieures de commerce et de management, diplôme d'expertise comptable, masters).

• La série **sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)** concerne les élèves des lycées agricoles attirés par la biologie, l'agriculture et l'environnement. La formation privilégie l'approche environnementale, alimentaire et agronomique. Cette série prépare aux brevets de technicien supérieur agricoles (BTSA) et aux spécialités de BTS et DUT en lien avec l'agroalimentaire et l'environnement.

• La série **hôtellerie**, après une 2de spécifique, est destinée aux élèves souhaitant exercer un métier dans le secteur de la restauration ou de l'hébergement. Les enseignements technologiques, principalement sous forme de travaux pratiques, dominent. Cette série prépare principalement aux BTS du secteur de l'hôtellerie-restauration et du tourisme... sans négliger pour autant des poursuites d'études plus longues.

logique supérieures

→ Taux d'inscription des bacheliers technologiques dans l'enseignement supérieur

Établissements	Bac ST2S	Bac STMG
Université (hors IUT)	22 %	22 %
IUT	1 %	10 %
STS	12 %	45 %
CPGE	0 %	2 %
Écoles de commerce, gestion, vente, comptabilité	0 %	1%
Écoles d'art	0 %	0 %
Écoles paramédicales	9 %	0 %
Écoles du social	1 %	0 %
Formations et autres écoles de spécialités diverses	0 %	2 %

À noter : statistiques indisponibles pour les séries STI2D, STAV et Hôtellerie

* Source : *Extrait, ministère de l'Éducation nationale, 2013, bacheliers de la session 2012.*

3 autres séries sont offertes en métropole :

› Bac **sciences et technologies de laboratoire** (STL)
- Biotechnologies
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire

› Bac **techniques de la musique et de la danse** (TMD)
- Instrument
- Danse

› Bac **sciences et technologies du design et des arts appliqués** (STD2A).

Consultez le guide national.

↘ Les spécialités des séries technologiques

Chaque série de bac technologique (sauf la série ST2S ou hotêllerie) offre la possibilité de suivre une spécialité *(voir l'Info+ci-contre)*. Pour acquérir des concepts et des méthodes de travail spécifiques. Elle vous aide à préparer votre poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

↘ Après un bac techno

C'est dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et les instituts universitaires de technologie (IUT) que les bacheliers technologiques se sentent le plus à l' aise. Par exemple, la série STI2D, polyvalente, permet d'accéder à l'ensemble des formations industrielles de type BTS/BTSA ou DUT.

INFO +

Les spécialités des bacs technologiques en Nouvelle-Calédonie

› **Bac STMG** (sciences et technologies du management et de la gestion)
- Ressources humaines et communication
- Mercatique
- Gestion et finance
- Systèmes d'information et de gestion

› **Bac STI2D** (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable)
- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception

Les BTS et les DUT (en 2 ans) offrent des spécialités en cohérence avec le bac obtenu. En BTS/BTSA, les dossiers des bacheliers technologiques sont examinés en priorité. Les candidats ayant obtenu la mention « bien » ou « très bien » sont admis de droit dans les spécialités de BTS/BTSA ou de DUT correspondant à leur profil de bac.

• **Les écoles spécialisées** (du secteur social, paramédical, du commerce et de la communication...) recrutent généralement sur concours (ou sur dossier).

• **Certaines classes préparatoires** aux grandes écoles (CPGE) sont réservées aux bacheliers STI2D, STAV et STMG.

• Le taux de réussite des bacheliers technologiques **à l'université** est faible, y compris dans une filière comme le droit, souvent choisie par les bacheliers STMG. ■

Bac STI2D

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

Le bac STI2D met l'accent sur les démarches d'investigation et de projet, les études de cas et les activités pratiques, pour acquérir des compétences et des connaissances scientifiques et technologiques polyvalentes liées à l'industrie et au développement durable.

© SNO

NOUVEAU

↘ Bac STI2D

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : http://mavoiescientifique.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Pour ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement, et qui souhaitent suivre une formation technologique polyvalente en vue d'une poursuite d'études.

↘ Au programme

La série STI2D vous permet d'acquérir des compétences technologiques transversales à tous les domaines industriels, ainsi que des compétences approfondies dans un champ de spécialité. Les programmes de mathématiques et de physique-chimie sont adaptés pour vous donner les outils scientifiques nécessaires aux enseignements technologiques.

Ces derniers reposent sur une démarche d'analyse fondée sur 3 approches complémentaires («énergie» (énergies et environnement), «information» (système d'information et numérique) ou «matière» (architecture et construction; innovation technologique et éco-coception).

À noter : 1 h hebdomadaire d'enseignement technologique dispensée dans la langue vivante 1.

Sans oublier, **en 1ère et en terminale :**

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Les spécialités du bac STI2D

Si le choix d'une spécialité, parmi les 4 existantes, se fait au moment de votre inscription en 1ère STI2D, votre spécialisation est progressive. Selon les lycées, la spécialité ne devient prépondérante qu'au terme du 1er trimestre de la classe de 1ère, ou à partir de la classe de terminale. Le choix de la spécialité n'est pas figé non plus. Vous pouvez en changer dans les premiers mois de la classe de 1ère ou de terminale, en motivant votre demande par un projet… et sous réserve de places disponibles.

- **Innovation technologique et éco-conception :** cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives à la structure et à la matière, qui respectent des contraintes économiques et environnementales. Cette approche développe des compétences dans l'utilisation des outils de conception et dans la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.
- **Énergies et environnement :** cette spécialité explore le domaine de l'énergie et sa gestion. Elle apporte les compétences nécessaires pour appréhender l'efficacité énergétique de tous les systèmes intégrant une composante énergétique, leur impact sur l'environnement et l'optimisation du cycle de vie. Les systèmes étant communicants, la maîtrise de l'énergie exige des compétences sur l'utilisation des outils de commande.
- **Architecture et construction :** cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au domaine de la construction, qui respectent des contraintes d'usage, réglementaires, économiques et environnementales. Cette approche développe les compétences dans l'utilisation des outils de conception et la prise en compte des contraintes liées aux matériaux et aux procédés.

• **Systèmes d'information et numérique** (non proposé en Nouvelle-Calédonie) : cette spécialité porte sur l'analyse et la création de solutions techniques, relatives au traitement des flux d'information (voix, données, images), dans les systèmes pluritechniques actuels qui comportent à la fois une gestion locale et une gestion à distance de l'information. Les supports privilégiés sont les systèmes de télécommunications, les réseaux informatiques, les produits pluritechniques et, en particulier, les produits multimédias. Les activités portent sur le développement de systèmes virtuels destinés à la conduite, au dialogue homme-machine, à la transmission et à la restitution de l'information.

↘ Poursuites d'études

Le bac STI2D permet à ses titulaires d'accéder aux études supérieures. Deux voies sont possibles : études courtes en 2 ans (BTS, DUT) ou 3 ans (licence pro), ou études longues en 3 ans (licence), 5 ans (master, diplôme d'ingénieur), voire 8 ans (doctorat) dans tous les secteurs de l'industrie.
Les classes prépa technologie et sciences industrielles (TSI) préparent en partie aux mêmes écoles d'ingénieurs que les prépas réservées aux bacheliers S et constituent donc un réel atout pour réussir les concours d'entrée. Enfin, les nombreux BTS et DUT industriels accueillent prioritairement les bacheliers STI2D qui peuvent poursuivre ensuite en licence pro (bac + 3) ou en écoles d'ingénieurs.

↘ Perspectives professionnelles

Le bac STI2D, polyvalent, se concentre sur les poursuites d'études. Ses débouchés se situeront donc principalement dans l'ensemble des métiers orientés vers les technologiques industrielles. ■

→ La 1ère et la Tle sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Enseignements communs	1re	Tle	Coefficient
Mathématiques	4 h	4 h	4
Physique-chimie	3 h	4 h	4
Français	3 h	-	4 [1)]
Histoire-géographie	2 h	-	2 [2)]
Langues vivantes 1 et 2 [a)]	3 h	3 h	2 (LV1) [3)] 2 (LV2) [3)]
Philosophie	-	2 h	2
Éducation physique et sportive [b)]	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements technologiques communs			
Enseignements technologiques transversaux	7 h	5 h	8
Enseignement technologique en langue vivante 1 [c)]	1 h	1 h	- [4)]
Un enseignement spécifique selon la spécialité retenue parmi :			
- architecture et construction - énergies et environnement - innovation technologique et éco-conception - systèmes d'information et numérique	5 h 5 h 5 h 5 h	9 h 9 h 9 h 9 h	12 [5)]
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts [d)] • Atelier artistique [e)]	 3 h 3 h 72 h annuelles	 3 h 3 h 72 h annuelles	[6)]

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. À l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Enseignement dispensé en langue vivante 1 pris en charge conjointement par un enseignant d'une discipline technologique et un enseignant de langue vivante.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

1) Épreuve anticipée en 1ère, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Épreuve anticipée en 1ère.

3) Chaque évaluation de langue vivante comprend une épreuve écrite et orale. L'épreuve de LV2 est facultative de 2013 à 2016, puis sera obligatoire à partir de 2017.

4) Cet enseignement ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est évalué en cours d'année.
Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

5) L'évaluation de l'enseignement spécifique se fait sur un projet lié à la spécialité suivie par l'élève, à la fois en contrôle en cours d'année (coef. 6) et par une épreuve terminale (coef. 6).

6) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisi : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1ère épreuve sont multipliés par 2.

Bac ST2S

Sciences et technologies de la santé et du social

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie, sciences physiques et chimiques, maths… Le bac ST2S concerne tous ceux qui souhaitent évoluer dans les secteurs du social et du paramédical.

© SMO

NOUVEAU

↘ Bac ST2S

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : http://mavoiescientifique.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par les relations humaines et le travail sanitaire et social. Qualités souhaitées : autonomie, esprit d'initiative, sens du contact, aptitude à communiquer et à travailler en équipe.

↘ Au programme

La biologie humaine, la connaissance psychologique des individus et des groupes, l'étude des faits sociaux et des problèmes de santé, les institutions sanitaires et sociales… constituent les **matières dominantes** du bac.

La formation comporte aussi des **matières générales** : français, histoire-géo, maths, sciences physiques et chimiques, langue étrangère, éducation physique et sportive…

Les **sciences et techniques sanitaires et sociales** (enseignement primordial dans l'emploi du temps) abordent l'état de santé et le bien-être social d'une population, les politiques sociales et de santé publique, les dispositifs et institutions sanitaires et sociaux, les méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social.

Autre enseignement important : la **biologie et la physiopathologie humaines** qui étudient l'organisation et les grandes fonctions de l'être humain, les maladies, leur prévention et leur traitement.

Sans oublier, **en 1ère et en terminale :**

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Les BTS et les DUT des domaines paramédical et social vous sont ouverts. Vous pouvez également vous orienter vers le BTS esthétique-cosmétique, le BTS hygiène-propreté-environnement…

Les BTS et DUT proposés du domaine social pourront être complétés par une licence pro ou un diplôme d'État (DE). Le métier de conseiller en économie sociale et familiale nécessite, par exemple, un BTS économie sociale et familiale suivi d'un DE du même nom. Même chose pour l'éducateur spécialisé qui peut obtenir son DE en 1 an après un DUT carrières sociales, option éducation spécialisée.

À noter : pour les BTS et les DUT du paramédical (BTS diététique, DUT génie biologique…), de solides connaissances en sciences sont demandées.

Enfin, vous pouvez aussi intégrer des écoles paramédicales et sociales, mais il est conseillé de suivre une préparation au concours d'entrée pour mettre toutes les chances de votre côté.

PAROLES D'ÉLÈVES

Ornella, 16 ans

1ère ST2S au Lycée Anova à Païta

Originaire de 3ème générale au collège Sainte Marie.

« Je voulais travailler dans le milieu médical. Ma voisine est infirmière, c'est un corps de métier que je respecte énormément, je passais beaucoup de temps avec elle, et elle m'a donné le goût d'en faire mon métier. En plus, infirmière, on peut le faire ici ! »

« On apprend énormément, les professeurs sont très encadrants, ils nous poussent, n'hésitent pas à reformuler pour s'assurer qu'on comprenne, on se sent soutenu ! »

« Ce que je préfère ce sont les matières scientifiques : la physique, la chimie, la biologie mais je suis aussi très intéressée par les matières spécifiques à la filière ST2S, c'est-à-dire la bio-physiopathologie et la matière ST2S. »

« Il y a beaucoup de cours à apprendre par cœur mais ça ne me dérange pas car les cours m'intéressent et je suis consciente que cela me servira. »

« Il y a une très bonne ambiance à Anova, tout le monde cohabite dans une ambiance de respect. »

« Dès l'obtention de mon DE d'infirmière, j'exercerai et plus tard, lorsque je le sentirai, je me spécialiserai en puériculture, j'adore les bébés ! »

→ La 1ère et la Tle sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Enseignements communs	1ère	Tle	Coefficient
Mathématiques	3 h	3 h	3
Sciences physiques et chimiques	3 h	3 h	3
Français [a]	3 h	-	4
Histoire-géographie	1 h 30	1 h 30	2
Langues vivantes 1 et 2 [b]	3 h	3 h	LV1 : 2 [1] LV2 : 2 [1]
Philosophie	-	2 h	2
Sciences et techniques sanitaires et sociales [c]	7 h	8 h	7
Biologie et physiopathologie humaines [c]	3 h	5 h	7
Éducation physique et sportive [d]	2 h	2 h	2
Projet technologique [e]	-	-	7 [2]
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts [f] • Atelier artistique [g]	 3 h 3 h 72 h annuelles	 3 h 3 h 72 h annuelles	[3]

a) L'épreuve d'activités interdisciplinaires porte sur les sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines, les sciences physiques et chimiques et les mathématiques. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

b) Épreuve anticipée en 1ère, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

c) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. A l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

d) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

e) Le projet technologique porte sur les enseignements de sciences et techniques sanitaires et sociales, la biologie et la physiopathologie humaines.

f) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

g) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

2) Épreuve ne correspondant pas à un enseignement mais évaluée en contrôle en cours de formation (coef. 4) et en épreuve terminale (coef. 3).

3) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1ère épreuve sont multipliés par 2.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

↘ Perspectives professionnelles

Après des études en ST2S, on peut devenir secrétaire médicale ou entrer à la Sécurité sociale comme gestionnaire-conseil de l'assurance-maladie. On peut aussi travailler dans le secteur paramédical comme aide-soignant, infirmier, pédicure-podologue, psychomotricien, audioprothésiste, technicien en analyses biomédicales, manipulateur en électroradiologie médicale, auxiliaire de puériculture…

Dans le social, ce sont les métiers d'assistant de service social, conseiller en économie sociale et familiale, éducateur spécialisé ou encore éducateur de jeunes enfants qui sont les plus adaptés au profil de ce bac. ■

Bac STMG

Sciences et technologies du management et de la gestion

Toutes les clés pour comprendre l'organisation et le fonctionnement des entreprises.

© SAND

NOUVEAU

↘ Bac STMG

Pour en savoir plus sur la série STMG

http://mavoieeco.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Ce bac s'adresse aux élèves intéressés par la réalité du fonctionnement des organisations, les relations au travail, les nouveaux usages du numérique, le marketing, la recherche et la mesure de la performance, l'analyse des décisions et l'impact des stratégies d'entreprise. À noter : l'importance de l'enseignement général, pour la maîtrise de l'expression écrite et orale, en français et en langues vivantes étrangères, les apports culturels de l'histoire-géographie et l'appui d'un enseignement adapté de mathématiques.

↘ Au programme

Ce bac aborde les grandes questions de la gestion des organisations, par exemple : le rôle du facteur humain, les différentes approches de la valeur, l'information et la communication, etc. Il comprend un **pôle technologique** commun en 1ère et en lien avec la spécialité choisie en terminale, un **pôle général** (français, maths, langues, histoire-géographie, philosophie et EPS) et un **pôle économie-droit et management des organisations**. Ce dernier pôle, articulé avec le pôle technologique, donne les repères et les outils d'analyse et d'interprétation des logiques de fonctionnement des entreprises, des administrations, des associations. Observation du fonctionnement, mesure et analyse des résultats avant leur interprétation et la préparation de décisions sont mis en œuvre dans des situations réelles ou simulées. Pratiques des jeux sérieux (serious-game), usages des réseaux sociaux, des outils de simulation et de gestion (PGI) sont au programme d'une pédagogie de l'action, basée sur la conduite d'études (en 1ère) et de projets (en terminale).

Sans oublier, **en 1ère et en terminale :**

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Les spécialités du bac STMG

- **Gestion et finance :** étudie le processus de création de la valeur, la mesure de la performance, les choix financiers et leurs impacts sur l'entreprise et ses acteurs.
- **Systèmes d'information de gestion :** s'intéresse aux enjeux de la maîtrise de l'information et de la communication, avec les technologies informatiques et les réseaux, et à leurs apports dans la stratégie et le fonctionnement des organisations.
- **Ressources humaines et communication :** examine la dimension humaine de l'organisation et les logiques de valorisation et d'organisation du travail des acteurs au sein de l'organisation.
- **Marketing (mercatique) :** porte sur la maîtrise du marché, du point de vue du producteur comme du point de vue du consommateur et l'impact des stratégies de communication.

↘ Poursuites d'études

Si la majorité d'entre vous se tourne vers des BTS ou des DUT, vous êtes de plus en plus nombreux à vous engager vers les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) adaptées au parcours STMG. Ainsi, la CPGE économique et commerciale technologique (ECT) est ouverte aux bacheliers des 4 spécialités. Elle prépare en 2 ans, avec une grande réussite, aux concours d'entrée des écoles supérieures de commerce et de management (3 ans d'études) qui délivrent des diplômes permettant d'accéder aux métiers de l'encadrement. Les classes diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) sont plutôt réservées aux bacheliers des spécialités gestion et finance et systèmes d'information de gestion. Les prépas économiques ENS Cachan D1 et D2 préparent en double cursus à la fois à une licence (L2) à l'université et au concours d'entrée à l'ENS Cachan (mais aussi aux concours des écoles supérieures de commerce, à certains instituts d'études politiques). Certaines classes sont plus orientées vers l'accueil de bacheliers STMG.

Le choix de la spécialité de Tle orientera vos décisions pour les différents BTS ou DUT. Par exemple, après la spécialité marketing, vous pourrez choisir un BTS management des unités commerciales (MUC), un BTS comptabilité et gestion des organisations (CGO) après la spécialité gestion et finance. Vous vous orienterez plutôt vers un BTS services informatiques aux organisations (SIO) après la spécialité systèmes d'information de gestion, un BTS assistant de

PAROLES D'ÉLÈVES

Jamielee 18 ans

1ère STMG au Lycée Do Kamo à Nouméa

Originaire de 3ème générale au collège de Mou à Ponérihouen.

« J'aime lire mais j'ai tout de même opté pour la série STMG car au final, je voulais travailler plus tard dans le milieu de la communication, des ressources humaines. »

« C'est génial ! Mon professeur principal explique très bien. Elle est très accessible, patiente et même rigolote, ça me donne envie de travailler ! »

« Les cours sont trop chocs, on développe son vocabulaire, on apprend de tout... ça ouvre l'esprit, tu peux donner ton avis, t'exprimer lors de débats en classe. »

« Le lycée, c'est comme une deuxième maison pour moi, c'est très convivial, tout le lycée est famille presque. (Rires) Je passe ma vie au lycée et le vis très bien, j'arrive le matin avec la joie au cœur à 6h30 en marchant et je rentre vers 17h, je fais même mes devoirs au CDI car on a de bonnes conditions pour travailler ici. »

« J'aimerais tout d'abord gérer une entreprise ou avoir un poste de haut niveau au sein de l'entreprise car j'aime gérer, décider, donner des avis etc. Je souhaiterais avoir un poste à responsabilités. Je me questionne là et puis je verrai l'année prochaine... Mais une chose est sûre, j'ai envie d'avoir un bon poste et je m'en donnerai les moyens ! »

→ La 1ère et la Tle sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Enseignements communs	1ère	Tle	Coefficient
Mathématiques	3 h	2 h	3
Français	3 h	-	4 [1]
Histoire-géographie	2 h	2 h	2
Langues vivantes 1 et 2 [a]	4 h 30	5 h	LV1 : 3 [2] LV2 : 2 [2]
Philosophie	-	2 h	2
Économie-droit	4 h	4 h	5
Management des organisations	2 h 30	3 h	5
Sciences de gestion	6 h	-	[3]
Éducation physique et sportive [b]	2 h	2 h	2
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Un enseignement spécifique au choix parmi :			
- gestion et finance - mercatique - ressources humaines et communication - systèmes d'information de gestion	- - - -	6 h 6 h 6 h 6 h	12 [4] 12 [4] 12 [4] 12 [4]
Enseignements facultatifs *			
• 2 enseignements au plus parmi : - éducation physique et sportive - arts [c] • Atelier artistique [d]	 3 h 3 h 72 h annuelles	 3 h 3 h 72 h annuelles	[5]

a) La langue vivante 1 est étrangère. La langue vivante 2 peut être étrangère ou régionale. L'horaire élève indiqué correspond à une enveloppe globalisée pour ces 2 langues vivantes. A l'enseignement d'une langue vivante peut s'ajouter 1 h avec un assistant de langue.

b) L'enseignement d'EPS ne fait pas l'objet d'une épreuve terminale au bac mais est validé en contrôle en cours de formation (CCF), affecté du coef. 2. Si EPS choisie en EPS de complément, le coefficient est de 2 + 2.

c) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, histoire des arts, musique ou théâtre.

d) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

* Tous les enseignements facultatifs ne sont pas proposés par les établissements. Néanmoins, ils peuvent parfois être présentés au bac à titre individuel. Renseignez-vous auprès de votre lycée.

1) Épreuve anticipée en 1ère, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 2).

2) Chaque évaluation de langue vivante comprend une évaluation écrite et orale.

3) L'enseignement de sciences de gestion est évalué par l'épreuve d'étude de gestion en 1ère. Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et multipliés par 2.

4) L'évaluation de l'enseignement spécifique comprend une épreuve écrite évaluée en cours d'année (coef. 6) et une épreuve terminale écrite (coef. 6).

5) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte. Si une seule épreuve facultative choisie : les points sont multipliés par 2. Si 2 épreuves facultatives choisies : les points obtenus à la 1ère épreuve sont multipliés par 2.

manager (AM) après la spécialité ressources humaines et communication. Mais vos possibilités de parcours resteront toujours largement ouvertes et chacune des spécialités de terminale conduit à de nombreuses possibilités de choix de BTS ou de DUT.

Vous êtes nombreux à poursuivre après le BTS ou le DUT, soit en licence pro, soit vers des grandes écoles ou des masters, directement par concours ou après une année spéciale de CPGE (ATS).

L'université est choisie par 22 % d'entre vous, dans les cursus d'AES ou d'économie-gestion. Mais, attention, les études universitaires demandent beaucoup d'autonomie dans l'organisation de son travail personnel, une solide culture générale et une grande implication dans son projet sur toute la durée du cursus.

Les écoles spécialisées (en commerce, gestion et comptabilité, mais aussi dans le paramédical et le social) vous sont également accessibles. Compter 3 à 5 ans d'études.

↘ Perspectives professionnelles

Le bac STMG prépare à des poursuites d'études larges pour une insertion professionnelle rapide (bac + 2) ou plus longue (bac + 5) dans les champs d'activité de la gestion : finance et contrôle de gestion, systèmes d'information, ressources humaines, marketing, communication. De nombreux secteurs d'activité peuvent être envisagés : banque, assurance, professions immobilières, grande distribution, conseils et services numériques, mais aussi l'industrie, l'expertise comptable, l'enseignement, etc.

Avec un bac + 2, on peut occuper un poste d'assistant de direction, d'assistant de gestion en PME-PMI, de responsable d'unité commerciale, de développeur d'applications ou de technicien réseau... Avec un bac + 5, un poste de chargé de clientèle banque, chef de produit marketing, d'analyste financier, de chef de projet, d'administrateur réseau...

La fonction publique constitue aussi un débouché non négligeable : concours de contrôleur (des impôts, des douanes, du travail ou du Trésor), de secrétaire administratif, de rédacteur territorial... ■

Bac STAV

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

Un bac pour suivre l'évolution du monde agricole et cerner ses nouvelles préoccupations : qualité et sécurité alimentaires, gestion des ressources naturelles, protection de l'environnement...

© FOTOLIA

NOUVEAU

↘ Bac STAV

Pour en savoir plus sur les parcours de formation, les débouchés et l'actualité des sciences et technologies : http://mavoiescientifique.onisep.fr

↘ Pour qui ?

Ce bac (sous tutelle du ministère de l'Agriculture) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire.

↘ Au programme

Dispensée au Lycée Agricole de la Nouvelle-Calédonie à Pouembout, la formation combine **enseignements généraux et technologiques**, cours théoriques, travaux pratiques et dirigés. Elle prévoit 8 semaines de stages.

Les technologies de l'information sont abordées et une large part est accordée à l'approche environnementale (aménagement de l'espace rural, production, transformation des produits, dimension sanitaire de l'alimentation).

Un large **tronc commun** développe une culture scientifique, technologique et spécifique à l'enseignement agricole, avec **3 axes :** agriculture, territoires et société ; fait alimentaire ; gestion du vivant, des ressources durables et non durables.

Le lycée propose deux espaces d'initiative locale (EIL) permettant un approfondissement technologique **:** technologies de la production agricole et aménagement et valorisation des espaces, une occasion d'élargir ses possibilités de poursuites d'études.

Sans oublier, **en 1ère et en terminale :**

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Votre profil équilibré dans toutes les matières vous permet de poursuivre des études dans des domaines aussi variés que l'agriculture, l'industrie, l'agroalimentaire ou encore les services en milieu rural.

BTSA, BTS et DUT sont les diplômes qui vous séduisent le plus. En 2 ans après le bac, ils vous permettront de vous insérer sur le marché du travail ou de continuer à étudier, par exemple, en licence professionnelle.

De nombreuses spécialités sont proposées : agronomie, aménagements paysagers, analyse et conduite de systèmes d'exploitation, aquaculture, génie des équipements agricoles, gestion et maîtrise de l'eau, développement, animation des espaces ruraux... Il est impératif de bien vous renseigner avant de faire votre choix.

Des certificats de spécialisation agricoles (CS) vous permettent d'acquérir des compétences variées et utiles pour la conduite d'un élevage, d'une exploitation agricole ou d'un aménagement paysager. De plus, le cursus se déroule souvent sous contrat d'apprentissage.

L'université propose de nombreuses licences pro. Quant aux écoles spécialisées et aux écoles d'ingénieurs, elles recrutent sur concours ou sur dossier.

Enfin, les classes préparatoires technologiques post-bac en 2 ans (TB) accueillent des bacheliers STAV. Les classes prépa post-BTSA/BTS/DUT préparent en 1 an au concours C. Elles sont proposées dans une dizaine de lycées agricoles.

→ La 1ère et la Tle sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	1re et Tle *(projet)*
Mathématiques	2 h 30
Informatique	30 min
Français	2 h
Philosophie	1 h
Histoire-géographie	1 h 45
Langues vivantes 1 et 2 a)	2 h + 1 h 30
Physique-chimie	2 h 15
Éducation socioculturelle	1 h 30
Sciences économiques, sociales et de gestion	1 h 45
Biologie-écologie	2 h 30
Éducation physique et sportive	2 h 30
Sciences et techniques agronomiques	1 h 45
Espaces d'initiative locale (EIL) b)	-
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
Enseignements facultatifs *	
• 2 enseignements au plus parmi : - pratiques physiques et sportives - langue vivante 3 a) - hippologie et équitation - pratiques sociales et culturelles • Pratiques professionnelles	2 à 3 h

a) Les langues vivantes 1 et 2 sont étrangères. La langue vivante 3 est étrangère ou régionale.
b) 2 espaces d'initiative locale (EIL) sont proposés au choix au lycée de Pouembout.

* Tous les enseignements ne sont pas proposés au lycée de Pouembout. Néanmoins ils peuvent être parfois présentés au bac à titre individuel. Renseignez vous auprès de l'établissement.

→ Les épreuves en 1ère et Tle sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Enseignements communs	Coefficient *(projet)*
Langue française, littératures et autres modes d'expression artistique a)	3 + 1*
Langues vivantes	2 + 2*
Éducation physique et sportive	3*
Mathématiques et TIM (technologie de l'informatique et du multimédia)	3 + 1*
Philosophie et histoire-géographie b)	3 + 1*
Sciences économiques et sociales	2 + 1*
Sciences du vivant	4 + 3*
Sciences de la matière	2 + 1*
Technologies	5 + 3*
Épreuve facultative (2 au maximum)	c)

* Coefficients attribués à des contrôles en cours de formation (CCF) portant sur une ou plusieurs disciplines.

a) Épreuve anticipée en 1ère.

b) Épreuve de philosophie (coef. 1) ; épreuve d'histoire-géographie (coef. 2).

c) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte.

↘ Perspectives professionnelles

Le bac STAV prépare à des poursuites d'études supérieures pour exercer les métiers d'exploitant agricole, de contrôleur laitier, de conseiller en chambre d'agriculture, de technicien paysagiste, de technicien forestier...

Dans l'agroalimentaire, des postes de chefs de fabrication, de contrôleurs qualité et de commerciaux sont à prendre.

Dans l'environnement, c'est le traitement de l'eau et des déchets qui offre le plus de débouchés. ■

Bac Hôtellerie

Motivation indispensable pour réussir ce bac qui vise les métiers de l'hôtellerie, de l'accueil, de la gestion. À noter : deux langues vivantes obligatoires, dont l'anglais.

© SAIO

↘ Pour qui ?

Un bac polyvalent pour les élèves qui souhaitent exercer un métier de l'accueil, de la restauration ou de l'hébergement. Une condition : se montrer disponible, résistant et parler l'anglais. **Attention : ce bac est uniquement accessible à partir d'une 2nde spécifique.**

↘ Au programme

Les **enseignements généraux** (français, maths, histoire-géographie, philosophie, 2 langues étrangères dont l'anglais) occupent une place essentielle avec plus des 2/3 des coefficients à l'examen du bac. Un atout de taille pour la poursuite d'études.

Les **enseignements technologiques** sont largement mis à profit durant les travaux pratiques. En 1ère comme en terminale, plus de 10 h hebdomadaires sont prévues en cuisine, service ou hébergement.

- **Histoire-géographie touristique :** elle porte sur le contexte politique, économique et social au XXe siècle, notamment l'avènement de la civilisation des loisirs, la localisation des grands foyers et bassins touristiques, en France et dans le monde, et les différentes formes de tourisme (balnéaire et nautique, vert, urbain, de montagne, de nature…).
- **L'économie générale et touristique-droit :** elle étudie le rôle économique des administrations, la monnaie, les marchés et les prix ; les échanges internationaux et le tourisme ; le développement et le tourisme ; les politiques économiques.

La partie « droit » aborde le droit du travail (contrats, protection sociale, litiges, chômage, relations collectives….), les contrats (achat, vente, location, travail…), les obligations fiscales (impôts, TVA, taxe professionnelle…), les responsabilités (contractuelle, civile, pénale), l'extinction des obligations et les garanties des créanciers (droit de l'entreprise en difficulté…).

- La **gestion hôtelière** comporte des enseignements liés à la comptabilité, à la vente, aux approvisionnements…
- La **technologie et les méthodes culinaires** sont composées d'enseignements liés aux produits, aux modes de cuisson, à l'élaboration de menus.
- Le **service et la commercialisation** portent sur l'organisation d'un banquet, le choix des vins…
- Les **techniques d'accueil et d'hébergement** s'intéressent à la décoration, au linge, à la réception, au service d'étage, au planning d'occupation des chambres.

La formation comprend aussi 8 semaines de stage en classe de 1ère. Prévoir l'achat d'une tenue professionnelle et d'une mallette de matériel.

Sans oublier, **en 1ère et en terminale :**

- pour tous les élèves, **2 h hebdomadaires d'accompagnement personnalisé** (soutien et approfondissement scolaires ; aide à l'orientation) ;
- **2 enseignements facultatifs** (au maximum) au choix dont seuls les points supérieurs à 10/20 seront pris en compte à l'examen du bac.

↘ Poursuites d'études

Par définition, le bac hôtellerie vous prépare aux formations du domaine hôtelier ! Mais vous pouvez aussi envisager des études en gestion, tourisme ou vente.

La majorité des bacheliers choisit la voie des études courtes et professionnalisantes.

Trois BTS sont particulièrement adaptés : hôtellerie-restauration ; responsable d'hébergement ; tourisme. Quelques bacheliers optent pour un DUT : gestion administrative et commerciale (GACO) ; gestion logistique et transport ; techniques de commercialisation...

Si vous souhaitez entrer dans la vie active encore plus rapidement, il existe des formations courtes en 1 an : les mentions complémentaires (MC) accueil-réception ; organisateur de réception ; sommellerie... ou des formations complémentaires d'initiative locale (FCIL) autour de l'hôtellerie et du tourisme.

Les écoles privées (2 à 3 ans post-bac) sont nombreuses, mais coûteuses. Quant à l'université, elle propose de nombreuses licences professionnelles en hôtellerie-restauration. Leur atout : délivrer un réel complément de formation en matière de management, de reprise d'une PME, d'ouverture à l'international...

↘ Perspectives professionnelles

Accès aux métiers de l'hébergement (réception, services d'étage) et de la restauration (cuisine, service en salle). À la clé, des postes d'assistant de réception, d'assistant du directeur de la restauration...

Débouchés dans l'armée (au mess, par exemple), mais aussi dans l'agroalimentaire, pour élaborer des plats cuisinés.

La gestion hôtelière requiert un diplôme de niveau bac + 4, + 5 (école de commerce ou master universitaire). ■

→ La 1ère et la Tle Hôtellerie

Enseignements communs	1re	Tle	Coefficient
Histoire-géographie touristique	2 h	2 h	4
Économie générale et touristique-droit	2 h	2 h	
Français a)	3 h	-	3
Philosophie	-	2 h	2
Langue vivante A	3 h	3 h	4
Langue vivante B	3 h	3 h	
Gestion hôtelière	4 h	4 h	7
Mathématiques	2 h	2 h	
Sciences appliquées b)	2 h	3 h	4
Technologie et méthodes culinaires c)	4 h	4 h	8
Service et commercialisation c)	4 h	4 h	
Techniques d'accueil, d'hébergement et communication professionnelle c)	3 h	3 h	
Éducation physique et sportive	2 h	2 h	1
Accompagnement personnalisé	2 h	2 h	-
Heures de vie de classe	10 h annuelles	10 h annuelles	-
Enseignements facultatifs			
• 1 enseignement parmi : - langue vivante 3 (étrangère ou régionale) - arts d) - éducation physique et sportive • Atelier artistique e)	 3 h 3 h 3 h 72 h annuelles	 3 h 3 h 3 h 72 h annuelles	1)

a) Épreuve anticipée en 1re, à l'écrit (coef. 2) et à l'oral (coef. 1).

b) L'enseignement de sciences appliquées est évalué en tant qu'épreuve de sciences appliquées et technologies.

c) Ces enseignements sont évalués par l'épreuve de techniques professionnelles.

d) Au choix parmi : arts plastiques, cinéma-audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre.

e) L'atelier artistique ne fait pas l'objet d'une épreuve au bac.

1) Seuls les points supérieurs à 10/20 sont pris en compte et sont multipliés par 2.

* Tous les enseignements ne sont pas proposés au LPCH. Néanmoins ils peuvent être parfois présentés au bac à titre individuel. Renseignez vous auprès de l'établissement.

La 1ère profes

Très exceptionnellement, un changement de cap...

Même si vous êtes actuellement en classe de 2nde GT, vous pouvez à titre très exceptionnel demander un passage en voie professionnelle.

Attention, les places en 1ère professionnelle sont limitées. Dans la mesure du possible, veillez à formuler un autre choix.

Parlez-en impérativement avec un conseiller d'orientation-psycologue !

↘ Quand formuler la demande ?

Le plus tôt possible dans l'année et au plus tard au début du troisième trimestre.

↘ Comment formuler la demande ?

Parlez en avec votre professeur principal et le CPE.

Vous pouvez également formuler cette demande sur le dossier d'orientation au 2ème conseil de classe. Mais souvenez-vous ! Les places en 1ère professionnelle sont très limitées. Veillez à formuler également un autre choix !

INFO +

Pour mieux connaître la voie professionnelle...

Consultez le guide d'orientation « Après la 3ème » :

- En ligne sur le site du vice-rectorat.
- En consultation au CDI de votre établissement ou au CIO.
- Si vous souhaitez un exemplaire de ce guide, adressez votre demande au service académique d'information et d'orientation du vice-rectorat (saio@ac-noumea.nc)

Quatres étapes...

↘ Le dossier de candidature...

... pour exprimer votre motivation et demander l'avis de votre chef d'établissement.

Une fois votre demande formulée, le professeur principal ou le CPE vous donnera le dossier de candidature.

Vous exprimerez votre motivation à passer en 1ère professionnelle.

Le chef d'établissement émettra un avis sur l'opportunité de votre demande d'orientation en voie professionnelle (très favorable, favorable ou défavorable).

ATTENTION : **l'absence d'avis rend les demandes « non recevables ».**

↘ Le stage passerelle...

... pour découvrir les spécialités que vous souhaitez et demandez l'avis de l'établissement d'accueil.

Ce stage est **obligatoire pour chaque spécialité demandée** en fin d'année. Il vous permettra de découvrir la ou les spécialités envisagées.

Remarque : vous pouvez faire un seul stage pour une spécialité et demander plusieurs lycées (Ex : stage au lycée Escoffier en Bac pro commerce et demandes en fin d'année à Escoffier, à St Pierre Chanel, Cluny et Saint François d'Assise).

À la fin du stage...

→ Le chef d'établissement du lycée dans lequel vous avez fait le stage émet un avis sur votre candidature (très favorable, favorable, réservé ou défavorable).

ATTENTION : **l'absence d'avis ou un avis « défavorable » de l'établissement d'accueil rend les vœux sur cette spécialité « non recevables ».**

sionnelle

© SAIO

↘La demande d'affectation...

... formulez vos vœux sur les spécialités et les établissements souhaités.

Un vœu = une spécialité + un établissement

4 Vœux maximum

2 Spécialités maximum

→ Vous ne formulerez des vœux que sur les spécialités pour lesquelles vous avez eu un avis réservé, favorable ou très favorable du chef d'établissement d'accueil du stage passerelle.

ATTENTION : **l'absence d'avis (origine ou accueil) ou un avis « défavorable » de l'établissement d'accueil rend les vœux sur cette spécialité « non recevables ».**

Rappel : un avis sur une spécialité, permet de demander cette dernière dans tous les lycées qui la proposent (même si vous n'avez pas suivi de stage dans le lycée que vous demandez à l'affectation).

↘L'affectation...

... proposition d'une place dans une spécialité et un établissement.

Le nombre de place est limité dans toutes les formations professionnelles. **AFFELNET 1ère** départage alors tous les élèves.

L'affectation définitive est prononcée par le vice-recteur.

AFFELNET c'est quoi ?

C'est une application informatique qui examine vos vœux et vous attribue éventuellement une place dans une formation et un établissement.

Comment ? Le barème c'est quoi ?

AFFELNET calcule pour tous les élèves un barème et donne d'abord les places aux élèves ayant le barème le plus élevé. Cette application accorde autant que possible une place sur le vœu le mieux placé.

Calcul du barème :

- **Bonus** systématique sur le **1er vœu** formulé ;
- **Bonus lié à la classe d'origine ;**
- **L'avis de l'établissement d'origine** sur la pertinence de la démarche ;
- **L'avis de l'établissement d'accueil** qui portera sur votre motivation pour la/les spécialités des formations professionnelles découvertes par l'élève.

INFO +

L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage en Nouvelle Calédonie, c'est près de 1000 apprentis, répartis dans 4 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) à Nouméa et Koné :

- CFA de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat,
- CFA de la Chambre d'Agriculture de la Nouvelle-Calédonie,
- CFA de la Chambre de Commerce et d'Industrie (Nouméa et Koné).

Le principe :

Suivre une formation alternée entre un centre de formation d'apprentis (CFA) et une entreprise. Le rythme est de une semaine en CFA et de 2 à 3 semaines chez l'employeur.

L'apprenti est un salarié en formation, avec un véritable contrat de travail.

↘Pour qui ?

L'apprentissage est accessible pour les candidats de 16 à 25 ans.

↘Comment ?

Près de 40 formations sont proposées, les ouvertures sont actualisées chaque année !

Pour s'inscrire,

- il faut se présenter au POINT Apprentissage* munie d'une pièce d'identité. Les candidats sont positionnés et prennent ensuite rendez-vous avec un conseiller. Attention le dossier d'inscription devra être complet, les bulletins de notes seront exigés.
- La recherche d'un maitre d'apprentissage est incontournable. .
- Il faut signer un contrat d'apprentissage avec une entreprise pour être inscrit et pour suivre la formation dans un CFA.

*Le POINT Apprentissage est le Service inter-consulaire d'information et de recrutement des apprentis en Nouvelle Calédonie, il regroupe toutes les candidatures. Il accueille et informe les personnes intéressées sur les modalités, la nature du contrat d'apprentissage, la grille de salaire, et les métiers préparés. (Les agences consulaires en brousse et les différents partenaires d'insertion assurent le relais).

RENSEIGNEZ-VOUS !

Des diplômes professionnels peuvent se préparer en apprentissage du CAP au BTS.

↘POINT Apprentissage

- 14, rue de Verdun – 98800 NOUMEA
  Tél : 24 69 49 - contact@apprentissage.nc
- Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi de 8H30 à 15H30 - Vendredi fermé au public
- www.apprentissage.nc

Une permanence est également assurée à l'Espace Jeunes 4, rue de Sébastopol - Tous les mercredis, de 13h00 à 16h00.

Offre de

Attention, pour certains bacs, vous suivrez, quel que soit l'établissement, les mêmes enseignements en 1ère, et vous choisirez votre spécialité en terminale. Pour les autres bacs, vous devez obligatoirement choisir un enseignement spécifique dès la classe de 1ère.

↘ Etablissements publics

LYCEE AGRICOLE DE NC (POUEMBOUT) (internat G/F)

BP 5 - 98825 POUEMBOUT
Tél. : 47 26 44 - Fax : 47 20 62
http://www.legta.formagri.nc/
E-mail : legta.pouembout@educagri.fr

- **LV2** : Espagnol, Paicî
- **Section euro DNL** physique-chimie (S et STAV). *Ouverture conditionnelle à la carte des formations 2015.*
- **Enseignements facultatifs,** *un seul choix possible :* Brevet d'initiation aéronautique (*à confirmer*), EPS voile *(poursuite uniquement)*

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques *(sous réserve)*
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique *(sous réserve)*

Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant (STAV)
Espaces d'Initiative Locale (EIL) :
- Technologies de la production agricole
- Aménagement et valorisation des espaces

LYCEE ANTOINE KELA (POINDIMIE) (internat G/F)

BP 147 - 98822 POINDIMIÉ
Tél. : 42 73 62 - Fax : 42 73 65
http://www.ac-noumea.nc/poindimie/
E-mail : ce.9830507j@ac-noumea.nc

- **LV2** : Espagnol, Paicî
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES et S)
- **Enseignements facultatifs,** *un seul choix possible :* LV3 : Paicî (*sauf STMG, possible en LV2*), Théâtre (*L, ES, STMG uniquement*)

Littéraire (L)
Enseignements obligatoires en 1ère (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Espagnol approfondi
- Anglais approfondi *(sous réserve)*
- Mathématiques

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale :
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)
Enseignements spécifiques obligatoires en 1ère, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur (SI)*

Enseignements de spécialité en terminale (obligatoire avec SVT, facultatif avec SI) :
- Sciences de la vie et de la Terre

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication

LYCEE DU GRAND NOUMEA (internat G/F)

BP 183 - 98830 DUMBÉA
Tél. : 41 01 00 - Fax : 41 01 01
http://weblgn.ac-noumea.nc/
E-mail : ce.9830557n@ac-noumea.nc

- **LV2** : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES et S)
- **Enseignements facultatifs** (L, ES et S). *Un seul choix possible :* Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (drehu ou nengone)

Littéraire (L)
Enseignements obligatoires en 1ère (un au choix) et enseignements en spécialité en terminale (un au choix) :
- LV1 ou LV2 approfondie (anglais ou espagnol)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain *(uniquement en terminale)*

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication
- Systèmes d'information de gestion

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

LYCÉE PROFESSIONNEL COMMERCIAL ET HÔTELIER ESCOFFIER (LPCH) (internat G/F)

BP 371 - 98845 NOUMÉA
Tél : 27 63 88 - Fax : 28 22 30
http://www.ac-noumea.nc/lpch/
E-mail : ce.9830006p@ac-noumea.nc

- **LV2 :** Japonais

Bac technologique hôtellerie

formations par lycée

LYCEE JULES GARNIER
(internat G/F)

BP H3 - 98849 NOUMÉA Cedex
Tél. : 24 35 55 - Fax : 27 76 46
http://webgarnier.ac-noumea.nc/
E-mail : ce.9830003l@ac-noumea.nc

- **LV2** : Espagnol, Japonais, Drehu, Nengone
- **Section euro DNL** math (S), **Section euro DNL** histoire-géographie (ES et STMG)
- **Enseignements facultatifs** (ES et S). *Un seul choix possible :* Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 (drehu ou nengone)

Economique et Social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)
Enseignements spécifiques obligatoires en 1ère, un au choix en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
- Sciences de l'ingénieur (SI)

Enseignements de spécialité en terminale (un obligatoire au choix avec SVT, un facultatif au choix avec SI) :
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre (*uniquement avec SVT*)
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) :
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Mercatique

Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable (STI2D) :
Enseignements spécifiques en 1ère (un au choix selon la spécialité retenue) :
- Architecture et construction
- Énergies et environnement
- Innovation technologique et éco-conception

LYCEE LAPEROUSE
(internat G/F)

BP M5 - 98849 NOUMÉA Cedex
Tél. : 28 33 60 - Fax : 27 74 50
http://weblaperouse.ac-noumea.nc/
E-mail : ce.9830002k@ac-noumea.nc

- **LV2** : Allemand, Espagnol, Italien, Japonais, Drehu, Nengone
- **Section euro DNL** histoire-géographie (L, ES, S et STMG)
- **Enseignements facultatifs selon les séries** *(se renseigner auprès de l'établissement). Un seul choix possible :* Langues et cultures de l'Antiquité (Latin ou grec), LV3 (allemand ou japonais ou drehu ou nengone), Arts plastique, Histoire des Arts, Cinéma-audiovisuel, Théâtre expression dramatique, Musique.

Littéraire (L)
Enseignements obligatoires en 1ère (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- LV1 ou LV2 approfondie (anglais, espagnol)
- LV3 (allemand, japonais)
- Arts plastiques, Cinéma-audiovisuel, Arts dramatiques, Musique
- Langues et cultures de l'antiquité (latin ou grec ancien)
- Mathématiques
- Droit et grands enjeux du monde contemporain (*uniquement en terminale*)
- Musique

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

LYCEE WILLIAMA HAUDRA (LIFOU)
(internat G/F)

BP 42 - 98820 WÉ
Tél. : 45 18 90 - Fax : 45 49 52
http://www.ac-noumea.nc/lil/
E-mail : ce.9830483h@ac-noumea.nc

- **LV2** : Espagnol, Drehu
- **Enseignements facultatifs**, *un seul choix possible :* EPS (volley et voile), LV3 drehu

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale :
- Économie approfondie

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

(suite) Offre de formations par lycée

↘ Etablissements privés

LYCEE APOLLINAIRE ANOVA (DDEC)
(internat G/F)

BP 126 - 98890 PAITA
Tél. : 35 34 22 - Fax : 35 37 88
http://anova.ddec.nc/
E-mail : sec.lyc.aanova@ddec.nc

- **LV2** : Espagnol, Japonais, Ajie, Drehu
- **Enseignements facultatifs selon les séries** *(se renseigner auprès de l'établissement). Un seul choix possible :*
  Langues et cultures de l'Antiquité (Latin), LV3 Ajie ou Drehu, Arts Plastiques

Littéraire (L)
Enseignements obligatoires en 1ère (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- LV1 approfondie (anglais)
- Arts (arts visuels)

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) :
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Ressources humaines et communication

Sciences et Technologies de la Santé et du Social (ST2S)

LYCEE BLAISE PASCAL (DDEC)
(internat G/F)

BP 8193 - 98807 NOUMÉA Cedex
Tél. : 26 16 66 - Fax : 26 29 11
http://blaisepascal.ddec.nc/
E-mail : sec1.lyc.bpascal@ddec.nc

- **LV2** : Allemand, Espagnol, Japonais
- **Enseignements facultatifs,** *un seul choix possible :*
  Langues et cultures de l'Antiquité (Latin)

Littéraire (L)
Enseignements obligatoires en 1ère (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- LV1 approfondie (anglais)
- Arts (arts plastiques)
- Mathématiques

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques
- Économie approfondie

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG)
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication
- Systèmes d'information de gestion

LYCEE DO KAMO (ASEE)
(internat G/F)

BP 615 - 98845 NOUMÉA Cedex
Tél. : 28 43 51 - Fax : 27 75 58
http://www.dokamo.nc/
E-mail : dokamo@lagoon.nc

- **LV2** : Espagnol, Ajie, Drehu, Nengone, Paicî
- **Enseignements facultatifs selon les séries** *(se renseigner auprès de l'établissement). Un seul choix possible) :*
  LV3 ajie, drehu, païci ou nengone, EPS, Arts Plastiques.

Littéraire (L)
Enseignements obligatoires en 1ère (un au choix) et enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- LV3 (Ajie, Drehu, Nengone)

Economique et social (ES)
Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Sciences sociales et politiques

Scientifique (S)
Enseignement spécifique obligatoire en 1ère en plus des mathématiques et de la physique-chimie :
- Sciences de la vie et de la Terre

Enseignements de spécialité en terminale (un au choix) :
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Informatique et sciences du numérique

Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (STMG) :
Enseignements spécifiques en terminale (une spécialité au choix) :
- Gestion et finance
- Mercatique
- Ressources humaines et communication

INFO +

RECENSEMENT
JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE

Filles et Garçons de nationalité française

VOUS AVEZ L'OBLIGATION DE VOUS FAIRE RECENSER DES L'AGE DE 16 ANS

Il vous suffit de vous présenter à la mairie de votre domicile avec les pièces suivantes :

- votre carte nationale d'identité ou votre passeport,
- le livret de famille ou un extrait d'acte de naissance.

Un de vos parents peut effectuer cette démarche pour vous. Une attestation de recensement* vous sera alors remise.

Vous participerez ensuite à la journée défense et citoyenneté (JDC), à l'issue de laquelle vous recevrez un certificat de participation*.

**Ces documents sont obligatoires pour la constitution d'un dossier d'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, Brevets, BAC, BAC professionnel, concours administratifs, permis de conduire...).*

Les jeunes gens nés avant 1998 peuvent régulariser leur situation (jusqu'à l'âge de 25 ans) en se présentant également à la mairie de leur domicile dans les conditions décrites ci-dessus.

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au :

Centre du service national en Nouvelle-Calédonie
Caserne Gally-Passebosc
BP 38 - 98843 NOUMEA CEDEX
Tél. : 29 28 78 - Fax : 29 28 76
Mail : csnoumea@lagoon.nc
Site Internet : www.defense.gouv.fr/jdc

Adresses utiles

Centre d'Information et d'Orientation

Site Internet : http://www.ac-noumea.nc/cio/
10, rue Georges Baudoux
BP 500 - 98845 Nouméa
Téléphone : 27 53 28 - Télécopie : 27 65 07
Email : cio@ac-noumea.nc

- **Antenne de Bourail**
  BP 87 - 98870 Bourail
  Téléphone : 71 48 98
  Mail : cio.bourail@ac-noumea.nc
- **Antenne de Poindimié**
  BP 386 - 98822 Poindimié
  Téléphone : 78 59 64
  Mail : cio.poindimie@ac-noumea.nc
- **Antenne de Koné**
  BP 14 - 98860 Koné
  Téléphone : 42 74 51
  Mail : cio.kone@ac-noumea.nc
- **Antenne des Iles**
  Qanono Wé
  BP 264 - 98820 LIFOU
  Téléphone : 45 05 12
  Mail : cio.iles@ac-noumea.nc

centre d'information et d'orientation Nouméa

Alliance Scolaire Évangélique (ASEE)

Site Internet : http://www.alliance-scolaire.org
57, rue Pasteur Marcel Ariege
BP 3894 - 98846 Nouméa CEDEX
Tél. : 24 27 27 - Fax : 26 31 06
Mail : dioasee@canl.nc

Associations des parents d'élèves

- **F.A.P.E.P**
  BP 2541 - 98846 Nouméa CEDEX
  Tél. : 77 73 21
  Mail : mekekuer@gmail.com
- **F.C.P.E**
  BP 12461 - 98802 Nouméa CEDEX
  Tél. : 87 09 79 - Fax : 28 53 77
  Mail : sylvain.hons@yahoo.fr
- **U.G.P.E**
  BP 10539 - 98805 Nouméa CEDEX
  Tél. : 28 24 54
  Mail : ugpe@lagoon.nc

Direction du Service d'Etat de l'Agriculture de la Forêt et de l'Environnement (DAFE)

Site Internet : http://www.gouv.nc/portal/page/portal/gouv/annuaire_administration/services_etat/dafe
209, rue Auguste Benebig - Haut Magenta
BP 180 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 23 24 30 - Fax : 23 24 40
Mail : direction@dafe.nc

Direction Diocésaine de l'École Catholique (DDEC)

Site Internet : http://www.ddec.nc
3, rue Frédéric Surleau Centre ville
BP P5 - 98851 Nouméa Cedex
Tél. : 23 24 24 - Fax : 23 24 29

Établissement Provincial de l'Emploi, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle pour les Îles Loyautés (EPEFIP)

- **EPEFIP Lifou**
  BP 253 Havila Wé
  Tél. : 45 10 98
  Fax : 45 18 98
- **EPEFIP Maré**
  BP 139 La Roche
  Tél. : 45 49 15
  Fax : 45 44 10
- **EPEFIP Ouvéa**
  BP 24 Wadrilla
  Tél. : 45 52 58
  Fax : 45 52 60

Fédération de l'Enseignement Libre Protestant (FELP)

Site Internet : http://www.felp.nc
BP 683 - 98860 KONE
Tél. : 42 49 68 - Fax : 42 45 68
Mail : directionfelp@canl.nc

Institut de Développement des Compétences (IDC)

Site Internet : http://www.idc.nc
1 rue de la Somme - Nouméa
BP 497 - 98845 Nouméa CEDEX
Tél. : 05 07 09 - Fax : 27 20 79
Mail : idc.nc@idcnc.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Sud

Site internet : http//www.mij.asso.nc
12, rue de Verdun - Immeuble Galliénie II 4ème étage
Tél. : 28 22 77 - Fax : 28 34 43
Des antennes de la MIJ Sud à Bourail, Dumbéa, Iles des Pins, La Foa, Mont-Dore, Paita, Thio, Yaté
Mail : mij@mij.asso.nc

Mission d'Insertion des Jeunes (MIJ) - Province Nord

BP 26 - Poindimié
Antennes à Canala, Koné, Koumac, Ouégoa, Poindimié
Tél. : 47 31 13 - Fax : 47 31 38
Mail : mijnord@lagoon.nc

Mission Générale d'Insertion (MGI)

10 rue Georges Baudoux
Tél. : 26 57 77 / 26 57 78 - Fax : 26 57 79
Mail : mgi@ac-noumea.nc

Vice-Rectorat de Nouvelle-Calédonie

Site Internet : http://www.ac-noumea.nc
Immeuble Flize, 1 avenue des Frères Carcopino
BP G4 - 98848 Nouméa CEDEX
Tél. : 26 61 00 - Fax : 27 30 48

INFO +

Sites Internet utiles

- www.onisep.fr
- http://idcnc.nc/
- www.apprentissage.nc
- www.formagri.nc
- http://www.ac-noumea.nc/cio/
- http://ac-noumea.nc/

Mon bilan Après la 2nde GT

Je rappelle ici les enseignements d'exploration que j'ai suivi cette année :

.....

Ces enseignements m'ont-ils plu ?

☐ Oui ☐ Non

Mon choix de 1ère s'oriente plutôt vers :

Je lis bien l'ensemble de la brochure, je coche la ou les cases des séries que j'aimerai suivre, et je les classe par ordre de préférence

☐ 1ère L ☐ 1ère ES ☐ 1ère S

☐ 1ère STAV ☐ 1ère STMG ☐ 1ère ST2S ☐ 1ère STI2D ☐ 1ère HOTELLERIE

Rappel : les enseignements d'exploration suivis ne conditionnent l'accès à aucune série de 1ère
Autrement dit, toutes les séries de 1ère sont accessibles quels que soient les enseignements d'exploration suivis en 2nde.

Le conseil de classe me propose un passage vers :

Je coche la ou les cases des séries qui me sont proposées

☐ 1ère L ☐ 1ère ES ☐ 1ère S

☐ 1ère STAV ☐ 1ère STMG ☐ 1ère ST2S ☐ 1ère STI2D ☐ 1ère HOTELLERIE

J'envisage de formuler les vœux suivants :

Je consulte les pages 36 à 38

Affectation en 1ère générale ou en 1ère technologique

Rang du vœu	Série	Enseignement obligatoire	Établissement demandé	Régime Int / DP / Ext*
1				
2				

** Interne / demi-pensionnaire / externe*

Dès le début de la classe de 1ère,
je n'oublie pas de réfléchir aux études que je souhaite poursuivre après le Bac...